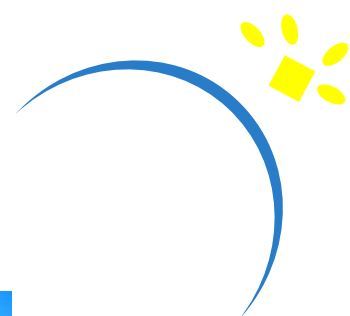




ESCALES Hors série



PANORAMA

SOCIO-ÉCONOMIQUE

OCCITANIE



NOVEMBRE 2016





SOMMAIRE

1. GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE	P.4
1.1. La région Occitanie	P.4
1.2. Démographie	P.4
2. PROFIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION OCCITANIE	P.10
2.1. Indicateurs de production économique et de pouvoir d'achat	P.10
2.2. Le tissu économique régional	P.11
Zoom sur les secteurs d'activités	P. 16
2.3. Des filières de développement complémentaires	P. 18
2.4. Une capacité d'exportation à développer	P.19
2.5. Eléments de conjoncture	P.20
2.6. Démographie et santé des entreprises	P.22
3. LE CONTEXTE SOCIAL	P. 27
3.1. Le marché du travail	P. 27
3.2. Le taux de chômage	P.28
3.3. L'indemnisation du chômage	P.30
3.4. Les minima sociaux	P.30
3.5. 105 quartiers éligibles à la politique de la ville	P.32
3.6. Une nécessaire mobilisation des mesures d'accès et de maintien dans l'emploi	P.33
4. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES	P.39
4.1. Négociation collective	P.39
4.2. L'audience des organisations syndicales	P.40
5. LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	P. 41
5.1. Les accidents du travail	P. 41
5.2. Les maladies professionnelles	P. 42
6. CONSOMMATION	P.43
6.1. Le baromètre des réclamations	P.43
6.2. Les signes de qualité en Occitanie hors agriculture biologique	P.43

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné le 1er janvier 2016 pour former l'Occitanie, une grande région composée de 13 départements et regroupant une population de 5,7 millions d'habitants

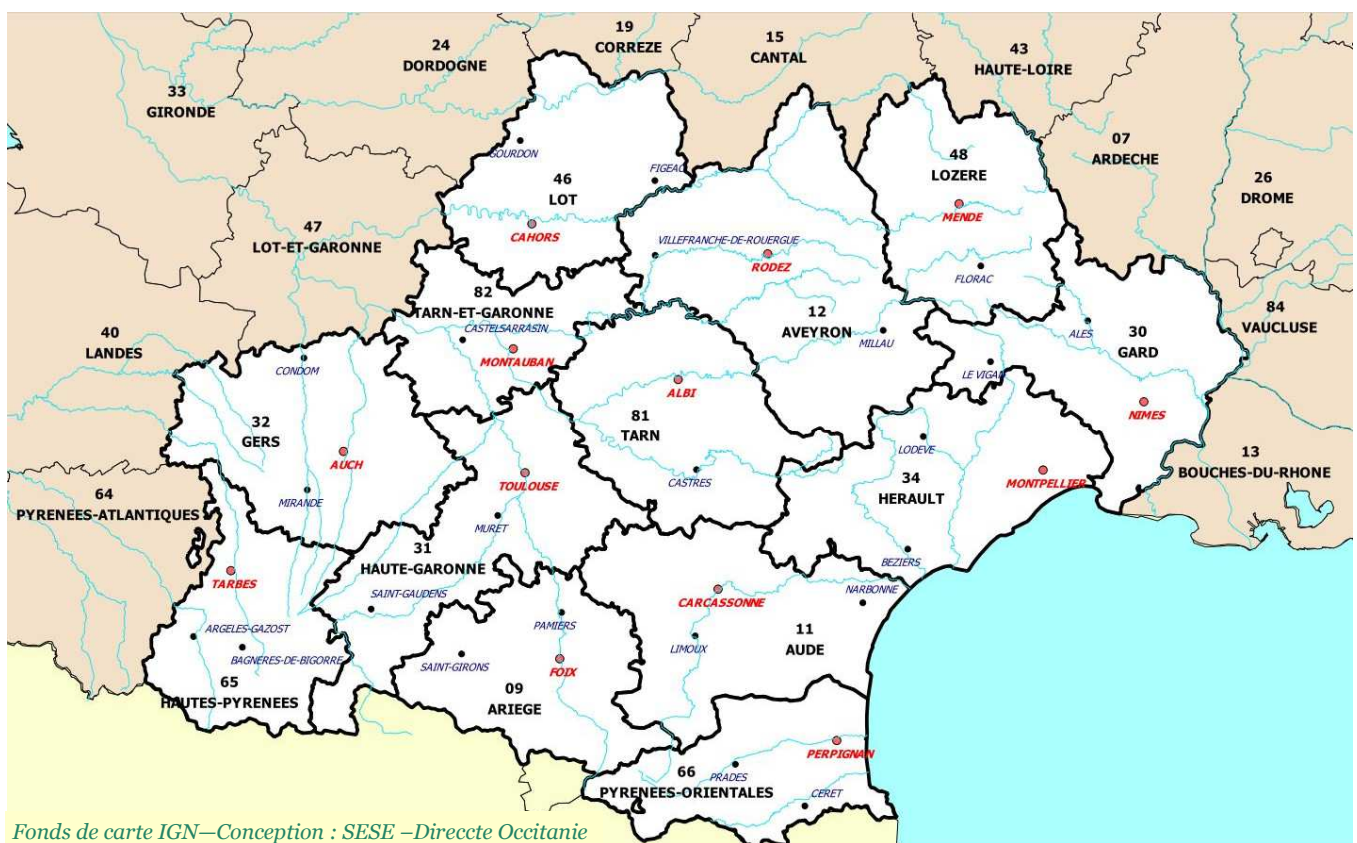
La fusion du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées fait de l'Occitanie la 2ème région métropolitaine en superficie, un territoire plus grand que la Belgique et les Pays-Bas réunis.

Avec 5,7 millions d'habitants, elle devient la 5ème région française en population, avec une densité de 78 habitants au km², très inférieure à la moyenne nationale (117 hab./km²)

Elle dispose de toutes les caractéristiques d'une grande région : l'accès à la mer, deux massifs montagneux, une attractivité économique, un potentiel de recherche de premier plan, un tourisme dynamique, des produits de qualité, une forte identité historique et culturelle.

Ce panorama dresse pour la deuxième année consécutive un portrait de cette nouvelle région, dans sa globalité et au travers de toutes ses diversités.

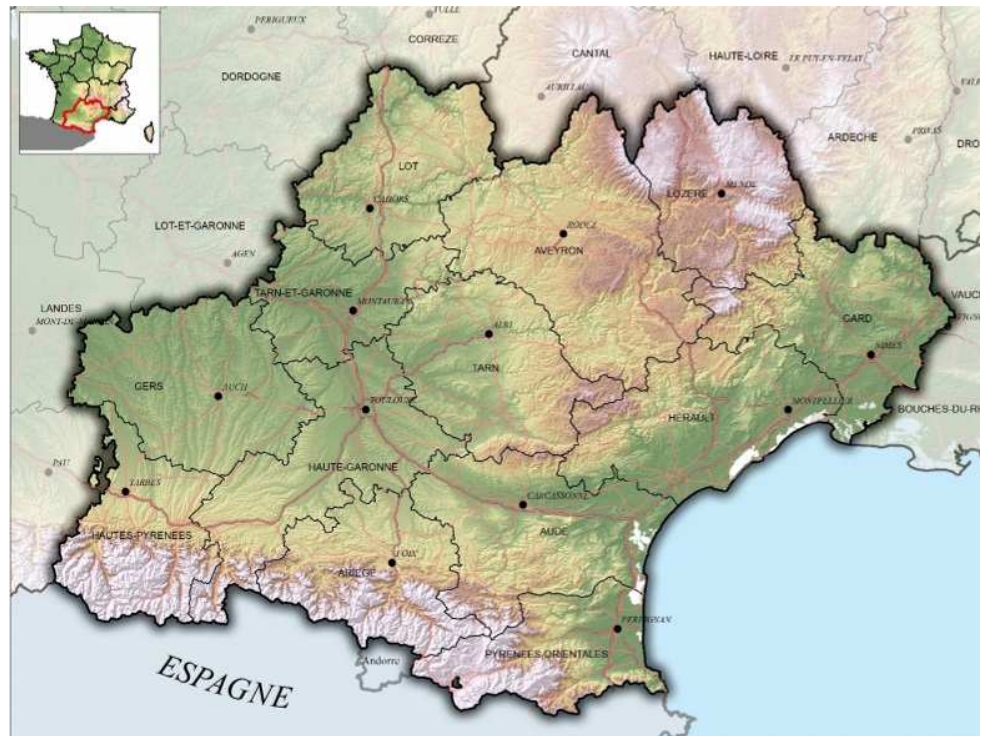
Il présente des données et des analyses sur la démographie, le tissu économique, le fonctionnement du marché du travail, le dialogue social, la santé et la sécurité au sein des entreprises, la consommation, ... autant de thèmes qui intéressent ou constituent les champs d'intervention de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Occitanie.



1. GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE

1.1. La région Occitanie

- La deuxième des 13 régions métropolitaines en surface : 72 724 km² soit 13,2% du territoire métropolitain
- 13 départements, 4 516 communes, 2 métropoles, 4 départements côtiers totalisant 231 kilomètres de côtes, point culminant : le Pic du Vignemale (3 298 m, Hautes-Pyrénées).



Source : Atlas géographique de la région Occitanie – Préfecture Midi Pyrénées –IGN

1.2. Démographie

- 3 départements, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard, concentrent 55 % de la population de la région fusionnée
- Un territoire attractif, marqué par une forte croissance démographique due principalement à l'arrivée de nouveaux habitants

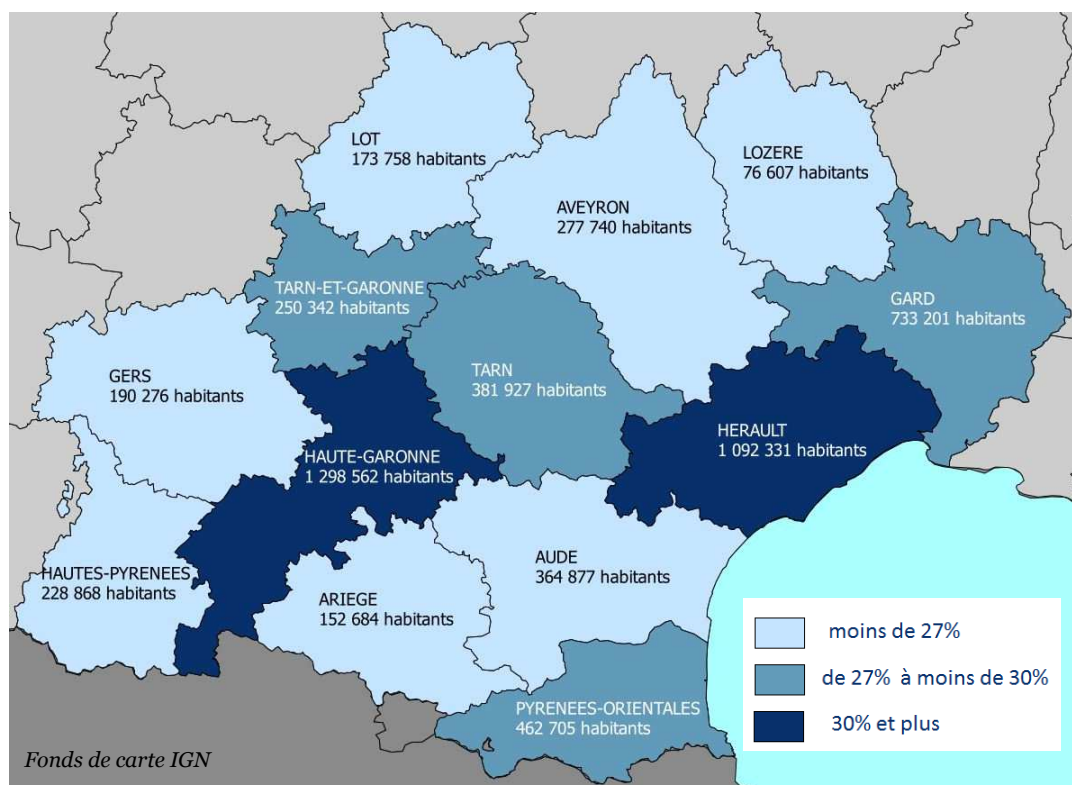
Par rapport à la moyenne nationale :

- Une population plus âgée
- Un niveau moyen de formation supérieur, mais très contrasté entre départements
- Un taux d'activité et un taux d'emploi plus faibles, notamment chez les plus jeunes

Avec près de 5,7 millions d'habitants, la région Occitanie se hisse à la 5^{ème} place des 13 régions métropolitaines.

Sa population est inégalement répartie. Les deux métropoles (Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole) regroupent à elles seules près de 1,2 million d'habitants. En comparaison, cinq des 13 départements, totalisant 871 000 habitants, ont de très faibles densités de population : la Lozère (14,8 hab./km²), le Gers (30,4 hab./km²), l'Ariège (31,2 hab./km²), l'Aveyron (31,8 hab./km²) et le Lot (33,3 hab./km²).

Population par département et part des moins de 25 ans



Source : Insee, RP 2013 exploitation principale Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

Tab. 1 : Population par sexe et âge

	Population totale	dont hommes	dont femmes	dont moins de 25 ans	dont 65 ans et plus	Poids région/ France métro
Occitanie	5 683 878	48,3%	51,7%	28,7%	20,4%	8,9%
France métropolitaine	63 697 865	48,4%	51,6%	30,3%	17,9%	

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale

1.2.1. la croissance démographique

Depuis 2008, l'accroissement annuel de la population est de 1,0% en Occitanie, soit le double de l'accroissement constaté en France métropolitaine (0,5%). Pour l'essentiel, cette forte croissance démographique est due à l'arrivée de nouveaux habitants : +0,8% (+0,1% en France métropolitaine).

Par département, la variation annuelle moyenne la plus élevée est observée dans l'Hérault (+1,4%), qui se révèle, entre 2008 et 2015, le département le plus attractif de la région avec une variation due au solde migratoire de +1,1%, juste devant les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne (+1,0%).

Seule la Lozère présente une variation de population moyenne entre 2008 et 2015 négative (-0,1%), mais la variation de population due au solde migratoire est plus élevée dans tous les départements de la région qu'en moyenne métropolitaine, ce qui confirme la forte attractivité régionale.

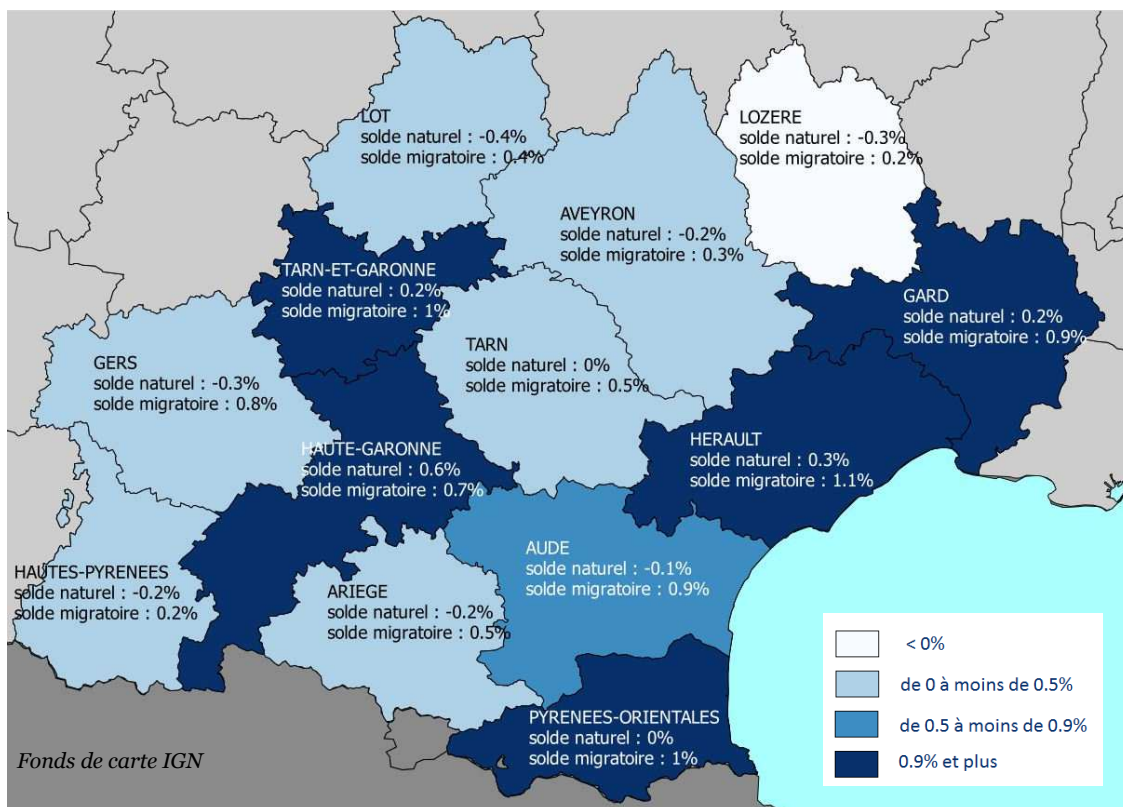
Tab. 2 : Variation annuelle de population

	Densité (nbre d'hab/km ²) en 2013	Variation annuelle moyenne de 2008 à 2015	due au solde naturel	due au solde migratoire
Occitanie	78,2	+1,0%	+0,2%	+0,8%
France métropolitaine	117,1	+0,5%	+0,4%	+0,1%

Source : Insee, RP 2013, état civil, estimations de population 2008-2015

Une forte croissance démographique liée principalement à l'arrivée de nouvelles populations

Variation annuelle moyenne de la population par département entre 2008 et 2015



Source : Insee, RP 2013, état civil, estimations de population 2008-2015 Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

En parallèle à la croissance démographique, la population de la région est particulièrement âgée : les 75 ans et plus représentent, en 2015, 10,6% de la population régionale et 9,3% de la population en France métropolitaine.

1.2.2. La population par niveau de formation

Le niveau de formation moyen de la population dans la région est légèrement supérieur au niveau national, mais présente de grandes disparités départementales :

Les personnes de niveaux Vbis et VI (sans diplôme ou BEPC, DNB) ne représentent que 24,3% de la population de 15 ans et plus en Haute-Garonne, mais 36,0% de la même population dans les Pyrénées Orientales et 36,9% dans le Tarn-et-Garonne.

Inversement, et en lien avec les emplois occupés, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est, en moyenne régionale, de 27,3%, allant de 21,0% dans le Tarn-et-Garonne à 38,3% en Haute-Garonne.

Des niveaux de formation plutôt supérieurs à la moyenne nationale

Tab. 3: Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus (hors population scolarisée) en Occitanie

	Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB (Vbis et VI)	CAP ou BEP (V)	bac ou brevet profs. (IV)	Enseignement sup. (I, II et III)
Occitanie	32,0%	23,0%	17,8%	27,3%
France métropolitaine	31,9%	23,7%	17,0%	27,4%

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale

Tab. 4 : Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus (hors population scolarisée) par département

	Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB (Vbis et VI)	CAP-BEP (V)	BAC (IV)	Enseignement sup (I, II et III)
Ariège	34,9%	25,9%	17,8%	21,5%
Aude	35,8%	24,3%	18,3%	21,5%
Aveyron	34,5%	25,6%	17,8%	22,1%
Gard	34,9%	23,4%	17,3%	24,3%
Haute-Garonne	24,3%	19,8%	17,6%	38,3%
Gers	35,3%	24,3%	17,8%	22,6%
Hérault	31,4%	20,9%	18,1%	29,5%
Lot	33,8%	25,0%	18,8%	22,4%
Lozère	34,3%	23,9%	18,4%	23,4%
Hautes-Pyrénées	31,0%	28,7%	17,7%	22,7%
Pyrénées-Orientales	36,0%	24,0%	18,0%	22,0%
Tarn	34,6%	25,3%	17,2%	22,9%
Tarn-et-Garonne	36,9%	25,2%	17,0%	21,0%

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale

1.2.3. Taux d'activité et taux d'emploi

Le taux d'activité en Occitanie est moins élevé (71,9%) qu'au niveau national (73,3%).

Quels que soient l'âge et le sexe, le taux d'activité régional est plus faible qu'en moyenne nationale, mais la différence est particulièrement sensible chez les plus jeunes (2,0%) et chez les hommes (1,6%).

Tab. 5 : Taux d'activité*

	Actifs	Taux d'activité (%)	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	hommes	femmes
Occitanie	2 552 772	71,9%	41,0%	89,8%	47,5%	75,0%	68,8%
France métro.	29 762 338	73,3%	43,0%	90,6%	48,5%	76,6%	70,0%

*taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante – taux d'activité global : population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale

Le taux d'emploi de la région est de 61,2%, inférieur de 2,5 points au taux d'emploi en France métropolitaine. Cet écart est significatif quels que soient la tranche d'âge et le sexe.

Tab. 6 : Taux d'emploi **

	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi (%)	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	hommes	femmes
Occitanie	2 175 241	61,2%	27,8%	78,0%	42,4%	64,6%	58,0%
France métro.	25 868 474	63,7%	30,9%	80,3%	43,6%	67,1%	60,4%

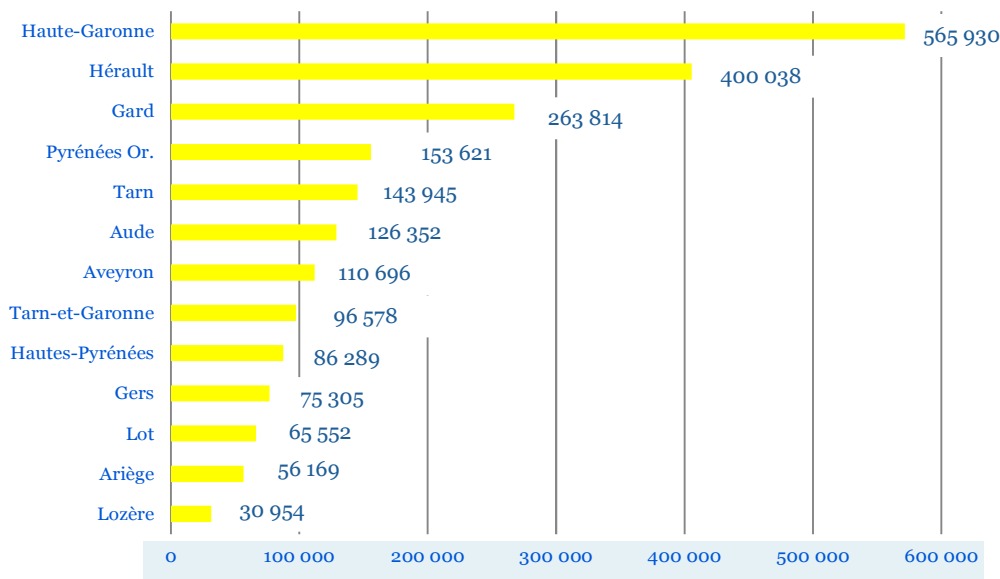
**taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et l'ensemble de la population correspondante – taux d'emploi global : population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale

Un taux d'activité et un taux d'emploi plus faibles qu'au niveau national, notamment chez les jeunes de moins de 25 ans

Le nombre d'actifs en emploi par département fait apparaître le poids très élevé de la Haute-Garonne sur la partie ouest de la région.

Graph. 1 : Les actifs en emploi de 15 ans et plus



Source : Insee, RP 2013 exploitation principale

1.2.4. La population par catégorie socio-professionnelle

La région Occitania se distingue par une part plus élevée d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et une part moindre de cadres, professions intellectuelles supérieures et d'ouvriers qu'en moyenne métropolitaine.

Tab. 7 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle

	Agriculteurs exploitants	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres, professions intellectuelles sup.	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
Occitania	2,7%	18,4%	28,5%	26,2%	16,0%	8,2%
France métro	1,6%	21,1%	27,9%	25,8%	17,3%	6,3%

Source : Insee, RP 2013 exploitation complémentaire

La structuration de la population active en emploi par département et par catégorie socio-professionnelle est le reflet du tissu économique local.

Lozère (10,1%), Aveyron (8,7%) et Gers (8,0%) sont des départements dans lesquels la part des agriculteurs exploitants égale ou dépasse 8%.

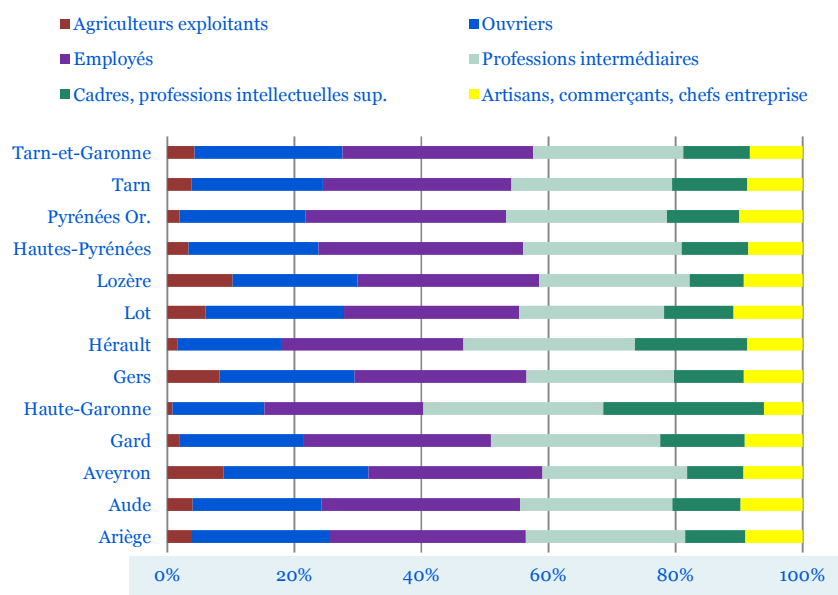
La part des ouvriers dépasse 22% dans le Tarn-et-Garonne (23,4%) et l'Aveyron (22,9%).

Les employés sont plus nombreux dans les Hautes-Pyrénées (32,4%), les Pyrénées-Orientales (31,7%) et l'Aude (31,4%).

Les départements accueillant les deux métropoles totalisent le plus fort taux de cadres et professions intellectuelles supérieures : l'Hérault avec un taux de 17,6% et surtout la Haute-Garonne avec un taux de 25,3%.

Une répartition par catégorie socio-professionnelle reflète le tissu économique régional

Graph. 2 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, RP 2013 exploitation complémentaire

2. PROFIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION OCCITANIE

- ▮ PIB par habitant : la région au 8ème rang des 13 régions françaises de métropole
- ▮ Des revenus salariaux moyens et des revenus des ménages plus faibles qu'en moyenne nationale
- ▮ Un tissu économique dominé par les très petites entreprises
- ▮ Une région partagée entre économie productive et économie présentielle
- ▮ Une activité économique rythmée par la saisonnalité

2.1. Les indicateurs d'activité économique et de pouvoir d'achat

2.1.1. Produit Intérieur Brut

Avec un PIB de 152,5 milliards d'euros, l'Occitanie représente 7,3% de la richesse nationale (France métropolitaine) en 2013. La région se place au même niveau que 4 autres régions (Nouvelle Aquitaine, PACA, Hauts-de-France et Grand-Est), et derrière Ile-de-France et Auvergne-Rhône Alpes. Son PIB progresse de près de 2% sur un an.

Le PIB par habitant (26 750 €) reste inférieur à la moyenne nationale (32 560 € en France métropolitaine) ainsi qu'à la moyenne en France de province (27 690 €). La région occupe le 8ème rang des 13 régions métropolitaines, juste derrière le Centre-Val de Loire (26 760€) et devant le Grand-Est (26 710 €).

Le PIB par emploi est également inférieur à la moyenne de province : 69 380 € par emploi contre 70 260 € en France de province. L'Occitanie se place à la 7ème place des 13 régions de France métropolitaine.

Cette faible production de richesse par habitant est liée au déficit d'emplois et en particulier d'emplois productifs dans la région.

Tab. 8 : PIB en 2013 (données semi-définitives)

	PIB en valeur (M€)	part France de province	part France métro	part France entière	PIB par habitant	PIB par emploi
Occitanie	152 472	10,6%	7,3%	7,2%	26 748	69 384
<i>Évolution annuelle</i>	1,9%				1,0%	1,4%
France de province (1)	1 434 300				27 687	70 259
<i>Évolution annuelle</i>	1,1%				0,7%	1,1%
France métropolitaine	2 076 824				32 559	78 320
<i>Évolution annuelle</i>	1,4%				1,0%	1,3%
France entière	2 116 565				32 126	78 012
<i>Évolution annuelle</i>	1,4%				1,0%	1,2%

(1) France métropolitaine hors Ile-de-France

Source : Insee, données 2013 semi-définitives, Base 2005

2.1.2. Les revenus salariaux

Les revenus salariaux moyens nets en Occitanie sont très légèrement inférieurs à ceux observés en France de province.

L'écart de revenu salarial moyen entre sexes dépasse les 30% quel que soit le niveau géographique.

Tab. 9 : Revenus salariaux annuels nets en 2013 (euros)

	Ensemble	Hommes	Femmes	Différentiel homme/femme
Occitanie	20 441	23 207	17 630	31,6%
France de province	20 567	23 332	17 703	31,8%
France métropolitaine	22 009	24 961	18 961	31,6%

Champ : lieu de résidence ; revenu salarial moyen net de prélèvements.

A noter : le revenu moyen est sensible aux valeurs extrêmes, la présence de très hauts revenus dans la zone géographique considérée peut influencer sensiblement la moyenne.

Source : Insee, DADS

Un PIB en hausse moyenne de 2% par an depuis 1990, la hausse la plus élevée de l'ensemble des régions métropolitaines

Les revenus des ménages régionaux proches de la moyenne de province

2.1.3. Les revenus des ménages

Le revenu disponible brut représente la part du revenu primaire (revenu que les ménages tirent de leur contribution directe ou indirecte à l'activité économique), qui reste à la disposition des ménages résidents de la région, pour la consommation et l'épargne.

En 2013, le revenu disponible brut par habitant est légèrement inférieur en Occitanie à la moyenne de province et sa structuration diffère peu, même si la part du revenu provenant des prestations en espèces (qui incluent pensions de retraites, allocations familiales, RSA, allocations de chômage,...) est plus élevée et la part des traitements et salaires plus basse.

Tab. 10 : Formation du revenu disponible brut (RDB) des ménages par habitant en 2013 (en euros)

		Occitanie	France de province	France métropolitaine	France entière
Revenu disponible	brut total (en millions d'€)	108 456	1 009 319	1 297 218	1 327 596
	brut par habitant (en €)	19 027	19 482	20 337	20 152
Formation du revenu disponible brut des ménages (en %)	Excédent brut et revenu mixte (1) (+)	23,2	21,7	21,9	22,0
	Salaires et traitements bruts (+)	55,5	58,1	61,8	61,8
	Cotisations sociales des salariés et non-salariés (-)	10,4	10,3	10,9	10,8
	Impôts (-)	14,2	14,4	15,9	15,7
	Prestations en espèces (+)	38,0	36,9	34,7	34,5
	Autres (2) (+)	8,0	8,0	8,4	8,3
	Total	100	100	100	100

(1) principalement rémunération du travail et profit pour les entreprises individuelles (comptabilisées comme ménage)

(2) autres = revenu de la propriété (intérêts, revenus des sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) + autres transferts courants

Source : INSEE, Division Statistiques Régionales, Locales et Urbaines - comptes régionaux des ménages provisoires - base 2005

Note : Le revenu disponible brut est le revenu à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Il est constitué des revenus d'activité, des revenus du patrimoine et les prestations sociales (+), auxquels sont soustraits les impôts directs et les cotisations sociales (-).

2.2. Le tissu économique régional

Le principal atout de la région Occitanie est son attractivité auprès des populations des autres régions qui pourrait la conduire à accueillir 20 000 actifs supplémentaires chaque année, d'ici 2030. C'est aussi un défi important, notamment pour les pouvoirs publics, qui devront accompagner cette croissance en permettant un développement économique suffisamment créateur d'emplois.

Le vieillissement de la population, la formation, la numérisation de la société, la transition énergétique, les constructions « basse consommation », le transport, mais aussi le tourisme et la culture, font partie des enjeux de progrès pour la nouvelle région.

Une économie dominée par les petits établissements

2.2.1. Etablissements et effectifs salariés

Hors établissements non employeurs, le tissu économique de la région se caractérise par une prédominance de petites et moyennes entreprises : près de 82% des établissements régionaux emploient moins de 10 salariés, une proportion plus élevée qu'au niveau national (80%).

Tab. 11 : Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectif

	Occitanie		France entière	
	Nombre	Part	Nombre	Part
moins de 10 salariés	138 360	81,7%	1 515 434	80,1%
10 à 49 salariés	25 286	14,9%	302 738	16,0%
50 salariés et +	5 685	3,4%	74 256	3,9%
Ensemble	169 331	100,0%	1 892 428	100,0%

Source : Insee, CLAP 2014

En 2014, l'Occitanie compte 644 836 établissements actifs dont près des 3/4 n'emploie aucun salarié.

Sur les 1 765 000 salariés dans la grande région, près de un sur trois travaille en Haute-Garonne, un sur cinq dans l'Hérault et un sur neuf dans le Gard : 60 % des salariés de la région travaillent dans un de ces 3 départements.

Tab. 12 : Les établissements et leurs salariés par département

	Total établissements	dont établissements employeurs	Total salariés	Répartition par dép.
Ariège	17 624	4 494	40 447	2,3%
Aude	41 747	11 030	92 280	5,2%
Aveyron	34 396	9 476	82 865	4,7%
Gard	77 943	20 006	191 449	10,8%
Haute Garonne	134 661	37 217	527 905	29,9%
Gers	25 732	6 661	51 154	2,9%
Hérault	136 026	33 084	344 358	19,5%
Lot	21 657	5 710	49 050	2,8%
Lozère	9 596	2 826	24 288	1,4%
Hautes Pyrénées	27 182	7 245	68 390	3,9%
Pyrénées Orientales	53 636	13 450	124 210	7,0%
Tarn	38 674	11 053	103 225	5,8%
Tarn et Garonne	25 962	7 079	65 018	3,7%
Occitanie	644 836	169 331	1 764 639	100,0%

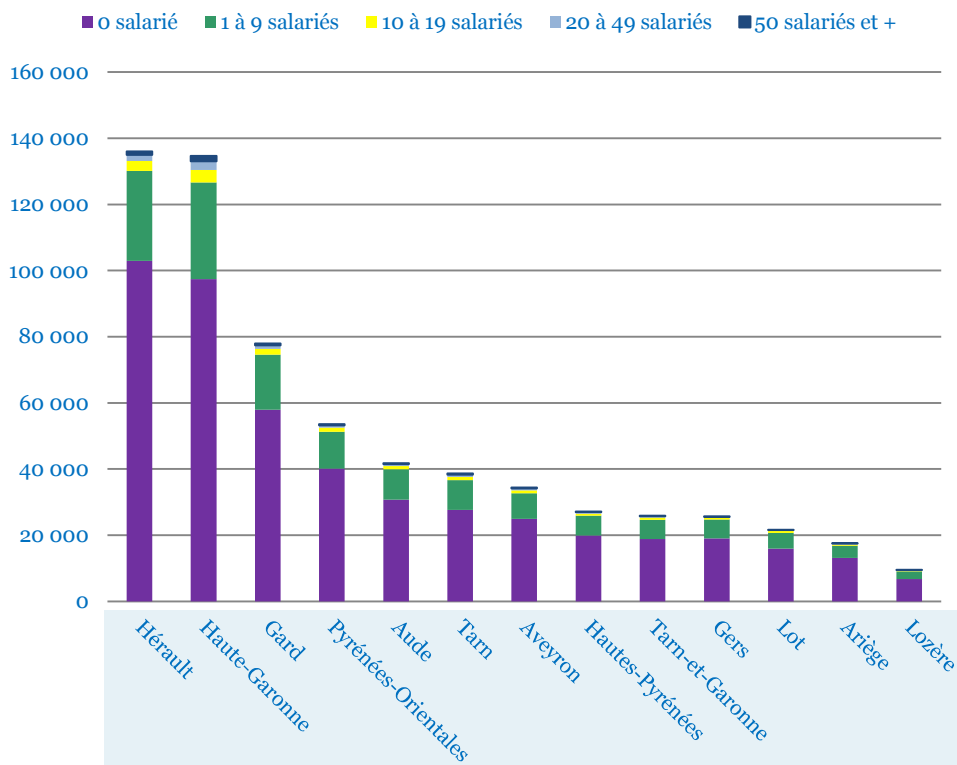
Source : Insee, CLAP 2014

Avertissement : dans ce panorama, deux sources complémentaires de l'INSEE sont utilisées :

- d'une part, pour la répartition des établissements par taille, la source utilisée est la source INSEE CLAP (page 12). La dernière année disponible pour CLAP est l'année 2014. Le champ CLAP couvre les entreprises et établissements, **employeurs ou non, publics et privés**, dès lors qu'ils ont eu au moins un jour d'activité dans l'année d'exercice. En sont exclus les non-salariés, (personnes rémunérées sous une autre forme qu'un salaire) les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, et le secteur de la défense (pour plus d'informations : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/carac-ent-etab.htm>)
- d'autre part, pour la répartition des effectifs salariés par activité et l'évolution sur un an (p. 20), la source utilisée est la source INSEE – estimations trimestrielles d'emploi. Le champ des estimations trimestrielles d'emploi couvre **l'emploi salarié privé (en nombre de personnes physiques) dans les secteurs essentiellement marchands** (hors agriculture, sylviculture et pêche, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et particulier employeur).

C'est dans les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne que se situe le plus grand nombre d'établissements : ces deux départements regroupent 42% des établissements actifs de la région.

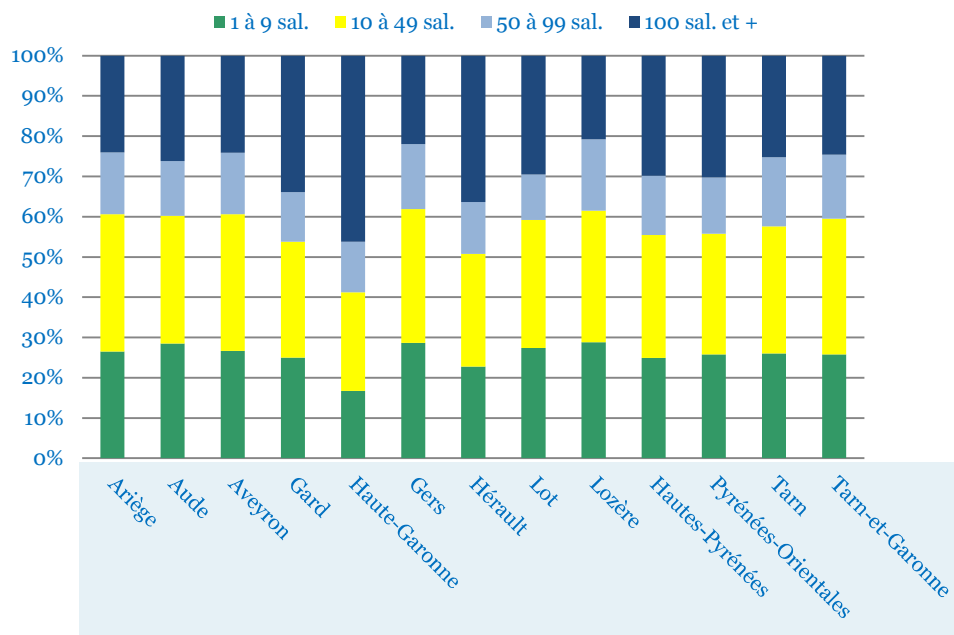
Graph. 3 : Les établissements par taille et département



Source : Insee, CLAP 2014

La répartition des salariés par taille d'établissements fait apparaître des disparités selon les départements : près de la moitié des salariés en Haute-Garonne travaillent dans des établissements de 100 salariés et plus, une proportion 2 fois plus forte que dans le Gers et en Lozère.

Graph. 4 : Répartition des salariés par taille d'établissement



Source : Insee, CLAP 2014

2.2.2. L'emploi présentiel

L'économie présentielle répond aux besoins de la population présente sur un territoire, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes. L'emploi présentiel se retrouve notamment dans les activités suivantes :

- emplois liés à la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial
- éducation, formation
- santé, action sociale
- administration publique...

La croissance démographique et l'attractivité résidentielle et touristique de la région expliquent la prédominance de l'économie présentielle, au détriment d'une économie de production : la part de l'emploi présentiel est de 69,7% dans la région Occitanie et 65,2% en France métropolitaine.

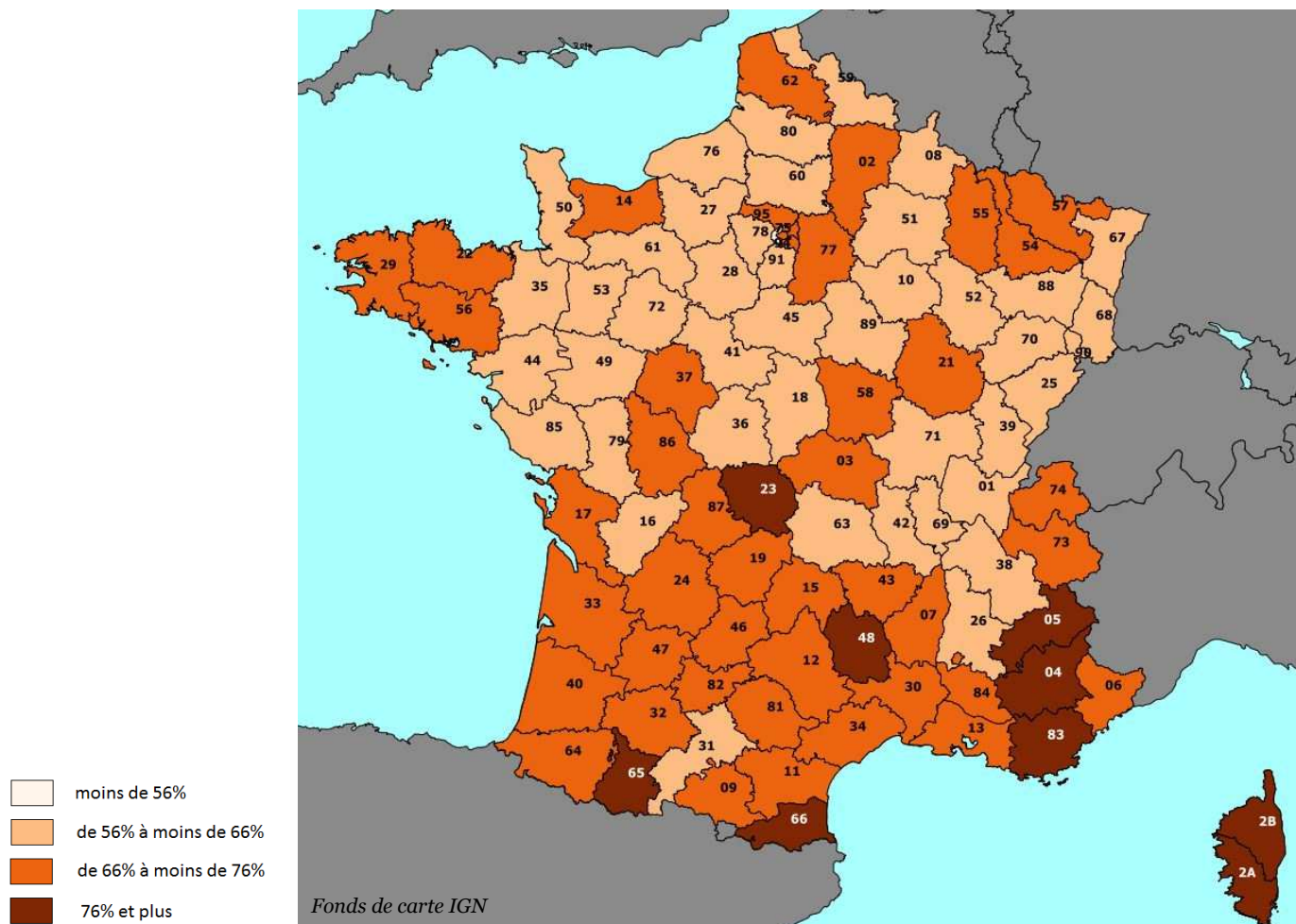
Tab. 13 : Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectif

	Emploi total	Part de l'emploi présentiel en 2014
Occitanie	1 764 639	69,7%
France métropolitaine	22 157 344	65,2%

Source : Insee, CLAP 2014

La part de l'emploi présentiel est plus élevée dans les départements du sud de la France . En Occitanie, elle varie de plus de 20 points entre la Haute-Garonne (61,5%) et la Lozère (81,9%).

Part de l'emploi présentiel par département en 2014



Source : Insee, CLAP 2014 - Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

Une économie à dominante présentielle avec de fortes variations départementales

2.2.3. Les activités saisonnières

L'économie de la région Occitanie a un fort ancrage dans les activités agricoles, notamment la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage, et touristiques, particulièrement en période estivale le long de la Méditerranée et hivernale dans les Pyrénées et le Massif central.

Ces activités génèrent de nombreux emplois saisonniers. Une majorité des contrats saisonniers est signée par des jeunes, la plupart dans le cadre de « jobs d'été » dans le commerce, l'hébergement et la restauration. Le profil est différent pour les saisonniers agricoles qui enchaînent souvent les contrats sur des périodes plus longues et de façon récurrente d'année en année.

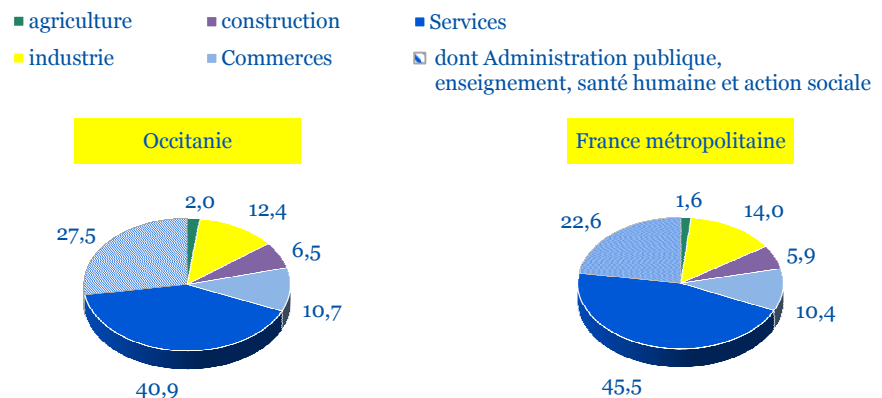
Le recrutement se fait surtout sous la forme de CDD, notamment dans les services et l'agriculture (contrats vendanges), mais également grâce à l'intérim, plus fréquemment employé par les entreprises industrielles et de la construction

2.2.4. Approche sectorielle de l'activité économique

Le poids des services de la région est légèrement supérieur en valeur ajoutée (68,4%) à celui de la France métropolitaine (68,1%), mais dans les services, la part de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale est nettement plus élevée en Occitanie: respectivement 27,5% et 22,6%.

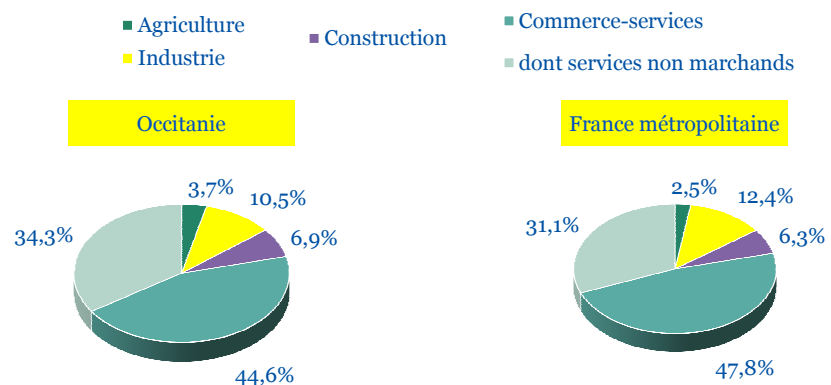
Toujours en valeur ajoutée, le poids de l'industrie est inférieur de 1,6 point et celui de la construction et de l'agriculture légèrement supérieur.

Graph. 5 : Répartition de la valeur ajoutée par activité en 2013



Source : Insee, données provisoires 2013

Graph. 6 : Répartition des effectifs totaux par activité en 2014



Source : Insee, estimations d'emploi provisoires localisées 2014

Une activité économique marquée par la saisonnalité

ZOOM SUR...

L'agriculture



Avec une part de la valeur ajoutée régionale de 2,0% (1,6% au niveau national), l'agriculture reste un secteur significatif en Occitanie, dominé par la viticulture dans les départements côtiers et le Gers, l'arboriculture et le maraîchage, particulièrement en Tarn-et-Garonne, les céréales et l'élevage dans l'Ouest de la région.

En 2010, elle occupe dans la région 140 200 actifs dont un peu plus de 15 000 salariés permanents (Recensement Agricole 2010). En 2013, l'effectif salarié agricole s'élève à 21 000 emplois équivalents à temps plein, se décomposant en 7 800 CDI et plus de 97 000 contrats saisonniers. La région compte 73 600 exploitations agricoles en 2013, mais plus de 30 000 exploitations ont disparu en 13 ans.

Tab. 14 : Répartition des actifs agricoles en effectifs

	Chefs d'exploitations et co-exploitants	Autres actifs familiaux	Salariés permanents	Ensemble
Occitanie	90 805	34 211	15 177	140 193
Poids Occitanie France métro (%)	15,0%	16,5%	9,8%	14,5%
France métropolitaine	603 884	207 457	154 955	966 296

Source : MAAP RA 2010

Avec plus de 250 000 ha de vignes à raisin de cuve, la viticulture tient une place emblématique dans l'espace agricole de la région Occitanie : elle est, en 2015, la première région viticole de France (35% du vignoble français). Plus de 80% des surfaces exploitées en vignes sont situées dans les 4 départements côtiers : Gard, Hérault, Aude et Pyrénées Orientales.

La région est également la 1ère région française en nombre d'exploitations viticoles en production biologique (1 589 exploitations certifiées ou en conversion en 2015 et 35% de la surface de France métropolitaine)

Outre la vigne, dans une région présentant des terroirs très contrastés, les productions sont diversifiées : grandes cultures (blé dur, maïs, tournesol, soja), productions de fruits et légumes, particulièrement dans le Tarn-et-Garonne, le Lot, en Roussillon et dans le Gard, élevage bovin et ovin, notamment pour la production de lait en Aveyron (Roquefort est la plus ancienne appellation fromagère d'origine). L'oliveraie de la région continue de se développer et représente près d'un quart de la production nationale.

Sur la zone littorale, la pêche est une activité très présente, avec Sète, 1er port de pêche français sur la Méditerranée. On pratique aussi l'ostréiculture et la mytiliculture (étang de Leucate, bassin de Thau).

L'industrie



La part de l'industrie en région est plus réduite qu'en moyenne nationale (12,4% de la valeur ajoutée régionale contre 14,0% au niveau national), mais elle est portée par une filière aéronautique et spatiale particulièrement dynamique, boostée par une demande croissante de transports aériens, notamment de la part des pays émergents.

Autour de Toulouse, plus du quart des salariés dans l'industrie travaillent dans la fabrication de matériels de transport, qui inclut la construction aéronautique et spatiale. La Haute-Garonne regroupe à elle seule plus d'un tiers des emplois salariés industriels de la région, et se positionne en tête en termes d'emploi dans presque tous les secteurs de l'industrie.

Les autres activités industrielles prépondérantes se concentrent entre autres :

- autour de Marcoule pour le nucléaire,
- dans la Mécanic Vallée au nord de l'Aveyron et du Lot avec le développement d'une filière industrielle active axée sur la mécanique automobile,
- dans la région de Tarbes, avec la présence de gros établissements industriels dans l'aéronautique, le ferroviaire et l'agro-alimentaire.

ZOOM SUR...

L'industrie agroalimentaire occupe une place importante dans l'activité économique régionale, avec 2 500 établissements répartis sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales. L'agroalimentaire régional se caractérise par une grande diversité de productions : boissons, (vin, eaux...), transformation de la viande et des fruits et légumes, industrie laitière, confiserie, alimentation animale,.... Le tissu coopératif est un acteur majeur dans l'agroalimentaire régional. Le mouvement de concentration récent fait émerger des entreprises plus compétitives et exportatrices, notamment dans la filière vitivinicole.

La filière santé avec la production pharmaceutique et des dispositifs médicaux est, quant à elle, un atout pour le développement d'une économie productive ciblée sur la prise en charge de la santé des usagers, en particulier du vieillissement en bonne santé.

La construction



Le secteur de la construction reste un secteur fort de l'économie régionale (6,5% de la valeur ajoutée régionale contre 5,9% au niveau national). La croissance de la population régionale et les travaux d'infrastructure ont permis un développement important de l'activité durant les décennies précédentes. La crise a cependant porté un coup d'arrêt au développement de ce secteur depuis 2008.

Le secteur en Occitanie regroupe près de 52 300 établissements dans le bâtiment et 5 050 dans les travaux publics, la filière bâtiment a généré en 2015 un chiffre d'affaires de 9,7 milliards d'euros (7,5% du CA national), stable par rapport à 2014, le chiffre d'affaires des travaux publics est de 3,6 milliards d'euros (9% du CA national) en baisse de 8% notamment sur les travaux financés par les collectivités locales (Source CRC Midi-Pyrénées et CER BTP Languedoc-Roussillon).

Le tertiaire

Le secteur tertiaire est prépondérant en Occitanie (près de 80% de la valeur ajoutée).

Au total pour la région en 2014, plus d'1,4 million de salariés sur 1,8 million travaillent dans le secteur tertiaire. Le commerce, y compris le commerce de gros, regroupe près de 250 000 emplois salariés, soit environ 17% des salariés du tertiaire. L'administration publique occupe 652 000 postes salariés (INSEE Clap 2014).

Les autres services, hors transports et services aux entreprises, sont répartis dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social, du tourisme (hébergement restauration), et de la culture.

Grâce à son littoral méditerranéen et à ses autres atouts naturels, la région Occitanie est une destination touristique privilégiée qui totalise, en 2015, plus de 51 millions de nuitées en hébergements collectifs marchands, soit le 4ème rang parmi les 13 régions métropolitaines, derrière l'Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les activités et professions culturelles de l'Occitanie génèrent 70 000 emplois (principalement tertiaires). L'Occitanie est la deuxième région de province pour l'importance relative des emplois culturels dans l'emploi total. La répartition de ces emplois est inégale sur le territoire, fortement concentrés autour des deux métropoles. Les activités du spectacle vivant et des arts visuels sont très présentes dans la région avec un nombre d'intermittents du spectacle pour 1 000 habitants plus élevé qu'en moyenne de province.

Si l'industrie contribue à la production de biens qui n'ont a priori pas vocation à être consommés sur le territoire, d'autres secteurs, ont cette même caractéristique, tels que le commerce de gros et une partie des services aux entreprises. Les services aux entreprises contribuent au développement des autres secteurs par leurs activités de conseil et d'appui, mais aussi pour un certain nombre - notamment dans la sphère du numérique - via la fabrication de produits ou solutions qui incorporent les process industriels (logiciels, systèmes embarqués, ...) ou grands publics (jeux, multimedia, ...).

Les métropoles de Montpellier et Toulouse; ainsi que le Grand Tarbes, ont d'ailleurs été labellisés « french tech » en raison du dynamisme de leurs entreprises. Ces entreprises de service, intégrées dans la sphère productive, jouent également un rôle important dans la croissance régionale, avec des chiffres d'affaires en hausse tant dans

ZOOM SUR...



les secteurs de l'informatique que de l'ingénierie.

Activité mineure en nombre de salariés, l'activité de recherche-développement, publique et privée, avec environ 20 000 salariés, est un atout pour la nouvelle région, et représente plus de 12% des salariés employés en France dans cette activité. La région est à la première place des régions françaises pour la recherche : elle consacre près de 4% de son PIB aux dépenses de recherche et de développement, publiques ou privées.

La démarche de R&D est majoritairement le fait des entreprises, du secteur aérospatial mais aussi de la chimie-pharmacie.

L'effort de recherche publique en Occitanie (1,5 % du PIB) est aussi le plus important des régions françaises, un classement qui s'explique par l'importance des pôles universitaires de Toulouse et de Montpellier et la présence de grands centres de recherche publique : le CNRS, le CNES et l'ONERA dans la recherche spatiale, l'INRA et le CIRAD en agronomie, le CEA dans le nucléaire.

L'artisanat

L'artisanat régional totalise 137 600 entreprises et 345 400 actifs en 2015. Au niveau régional, plus de 44% des entreprises artisanales régionales ont une activité dans la construction, 30% dans les services, 13% dans le commerce alimentaire et 13% dans l'industrie. Un peu moins d'un tiers des entreprises artisanales en Occitanie ont plus de 10 ans d'ancienneté (source : CRMA- Répertoire des Métiers/URSSAF).

2.3. Des filières de développement complémentaires

L'Occitanie se caractérise également par des stratégies de développement économique et de recherche centrées sur des approches par filières complémentaires plus que concurrentes.

Certaines de ces filières qualifiées de structurées, sont bien ancrées dans le paysage économique régional et concentrent une part significative de l'effectif salarié : la filière aéronautique et spatiale et les systèmes embarqués, la filière agricole et agro-alimentaire, la santé, le numérique.

D'autres filières émergent, en lien avec l'évolution de la société et l'apparition de nouveaux besoins : les biotechnologies, la robotique, la biochimie et la chimie verte, l'éco-industrie, le transport automobile et ferroviaire, la silver-économie...

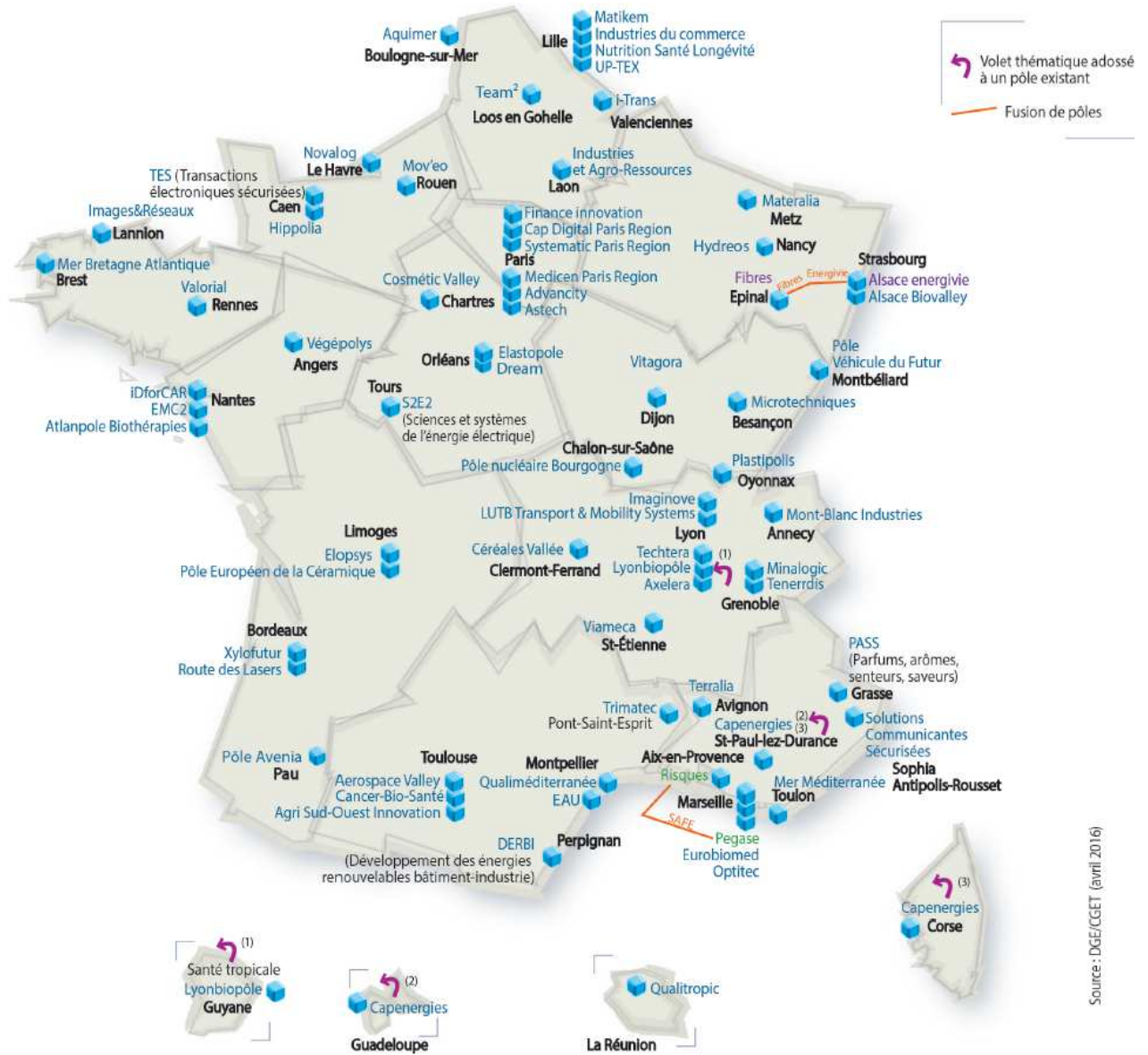
Le développement de ces filières s'appuie sur la présence en Occitanie de plusieurs pôles de compétitivité, d'une vingtaine de clusters, de grappes et de réseaux d'entreprises et d'un écosystème d'innovation dense.

L'Occitanie est concernée par 15 pôles de compétitivité sur les 71 pôles actifs en 2016, dont 7 ont leur siège dans la région :

- Aérospace Valley (aéronautique et espace TIC) - siège à Toulouse
- Cancer Bio Santé (biotechnologies-santé) - siège à Toulouse
- Agri Sud-Ouest Innovation (Agriculture-agroalimentaire)- siège à Toulouse
- Pôle Eau (Ecotechnologies-environnement) - siège à Montpellier
- Quali-méditerranée (Agriculture-agroalimentaire) - siège à Montpellier
- Derbi (Energie) - siège à Perpignan
- Trimatec (Energie Ingénierie Services) - siège à Pont-Saint-Esprit
- Terralia (Agriculture-agroalimentaire) - siège hors région (Avignon)
- Eurobiomed (Biotechnologies-santé) - siège hors région (Marseille)
- Pôle Risques (Ingénierie Services) - siège hors région (Aix-en-Provence)
- Elopsys (Optique Photonique TIC)- siège hors région (Limoges)
- Optitec (Optique Photonique) - siège hors région (Marseille)
- Pôle Mer Méditerranée (Energie - TIC - Transport - Ressources biologiques marines) siège hors région (Toulon)

- Pôle européen de la Céramique (Biens de consommation – Matériaux) - siège hors région (Limoges)
- Viaméca (Microtechnique-Mécanique)- siège hors région (Saint-Etienne)

Les pôles de compétitivité en France (sièges)



2.4. Une capacité d'exportation à développer

En 2015, les exportations de la région Occitanie s'élèvent à 55,7 milliards d'euros, en hausse de 7,6 % sur un an, la même progression que les importations dont le montant s'élève à 46,3 milliards d'euros.

Les produits de la construction aéronautique et spatiale représentent les 3/4 des exportations régionales et plus de la moitié des importations (Source : Douanes) .

Les entreprises sont qualifiées de quasi-mono régionales lorsque 75% au moins de leur effectif salarié est employé dans la région. Airbus, par exemple, n'en fait pas partie.

Sur la base de ces seules entreprises quasi-mono régionales, dont l'effectif salarié global représente un peu plus de la moitié de l'effectif salarié total de la région, la part des exportations est de 13 % en Occitanie contre 18 % au niveau national.

Le taux d'exportation de la région se situe en deçà de celui de la région PACA (18,7 %) favorisée par son positionnement géographique, ainsi que de celui de Rhône-Alpes-Auvergne (14,1 % en moyenne) mais au-dessus de la Nouvelle Aquitaine (10 % en moyenne)

Comme au niveau national, le secteur de l'industrie et celui des activités spécialisées, scientifiques, techniques et services de soutien aux entreprises, présentent les 2 plus forts taux d'exportation avec respectivement 26 % et 10 % des chiffres d'affaires réalisés à l'international.

Tab. 15 : Le taux d'exportation des entreprises quasi monorégionales en Occitanie

Occitanie Intitulés secteur A10	Nombre d'entreprises quasi monorégionales	Effectifs salariés des entreprises quasi monorégionales	Effectif régional rapporté à l'emploi total de la région	Taux d'exportation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	23 216	124 219	64,1%	26%
<i>dont : industrie manufacturière</i>	19 701	115 033	68,6%	28%
Construction	54 658	89 507	82,0%	1%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	99 818	238 241	66,0%	8%
Information et communication	7 827	14 310	33,3%	8%
Activités financières et d'assurance	3 429	3 853	75,1%	2%
Activités immobilières	20 617	13 468	89,0%	0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	48 194	84 344	63,1%	10%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	52 471	56 752	93,0%	0%
Autres activités de services	38 370	20 374	86,3%	1%
Ensemble	348 600	645 068	68,2%	13%

Source : base BEER—DGE

2.5. Eléments de conjoncture : Evolution de l'emploi salarié privé marchand (cf. note p. 12)

A la fin du 2ème trimestre 2016, la région Occitanie compte près de 1 175 000 salariés dans le secteur privé marchand. Sur un an, l'effectif salarié régional a augmenté de 1,7%, soit près de 20 000 emplois supplémentaires. Sur la même période, l'emploi salarié en France métropolitaine n'augmente que de 0,9%.

L'activité industrielle se maintient (+0,4%) notamment grâce à la progression de la fabrication de matériels de transport (+3,2% et 1 381 postes salariés supplémentaires) et résiste mieux que dans la moyenne des régions de métropole (-1,0%).

Le secteur de la construction continue de subir les effets de la crise, mais les effectifs salariés ont tendance à se stabiliser, avec une baisse de -0,9% sur un an, moins marquée qu'au niveau national (-1,2%). Cette baisse modérée représente encore plus de 1 000 emplois détruits sur un an. Le secteur a perdu plus de 21 000 emplois depuis 2008.

Le commerce représente 21% de l'effectif salarié privé marchand en Occitanie. Avec plus de 3 000 emplois supplémentaires, les effectifs salariés dans ce secteur augmentent de 1,2% sur un an.

Les effectifs salariés du secteur des services (tertiaire hors commerce) sont en progression de 2,8 % sur un an, correspondant à 16 570 postes supplémentaires .

Les effectifs de l'hébergement-restauration augmentent de 4,1%, soit près de 3 300 salariés supplémentaires.

Les services aux entreprises accroissent très sensiblement leur effectif salarié , avec 8 370 emplois supplémentaires (+4,6%) dans les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien.

Après une forte augmentation l'an dernier, l'effectif salarié des activités financières et d'assurance reste stable (200 emplois supplémentaires, soit +0,4%).

**L'emploi
trimestriel
augmente de 1,7%
sur un an , boosté
par les services
aux entreprises et
l'hébergement
restauration**

Tab. 16 : Salariés par secteurs d'activité (NA17) au 2ème trimestre 2016

		2ème trimestre 2016	Répartition Occitanie au T2 2016	Répartition France métr. au T2 2016
C1.	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	41 118	3,5%	3,5%
C2.	DE Cokéfaction et raffinage - Extr., énergies, eau, gestion des déchets & dépol.	31 553	2,7%	2,4%
C3.	Fab. éq. élec., électr., inf. & machines	23 046	2,0%	2,7%
C4.	Fabrication de matériels de transport	44 788	3,8%	2,2%
C5.	Fabrication autres produits industriels	78 397	6,7%	9,1%
Total secteur industriel		218 902	18,6%	19,9%
Total construction		108 566	9,2%	8,4%
GZ.	Commerce, répar. automobile & motocycle	249 350	21,2%	19,5%
HZ.	Transports et entreposage	95 343	8,1%	8,7%
IZ.	Hébergement et restauration	82 796	7,0%	6,6%
JZ.	Information et communication	46 593	4,0%	4,6%
KZ.	Activités financières et d'assurance	51 982	4,4%	5,5%
LZ.	Activités immobilières	16 988	1,4%	1,5%
MNO	Services divers hors intérim *	190 947	16,3%	16,1%
MN78	Intérim	40 307	3,4%	3,8%
RU.	Autres activités de services	73 203	6,2%	5,4%
Total secteur tertiaire		847 509	72,1%	71,6%
Ensemble des secteurs d'activité		1 174 977	100,0%	100,0%

* Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Source : INSEE estimations trimestrielles d'emploi

Tab. 17 : Evolution sur un an de l'effectif salarié par secteurs d'activité (NA17) au 2ème trimestre 2016

		Occitanie en nombre	Occitanie en %	France métr. en %
C1.	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	+264	0,6%	0,7%
C2.	DE Cokéfaction et raffinage - Extr., énergies, eau, gestion des déchets & dépol.	+132	0,4%	-0,9%
C3.	Fab. éq. élec., électr., inf. & machines	-280	-1,2%	-2,8%
C4.	Fabrication de matériels de transport	+1 381	3,2%	-1,2%
C5.	Fabrication autres produits industriels	-668	-0,8%	-1,1%
Total secteur industriel		+830	0,4%	-1,0%
Total construction		-1 022	-0,9%	-1,2%
GZ.	Commerce, répar. automobile & motocycle	+3 033	1,2%	1,0%
HZ.	Transports et entreposage	+1 126	1,2%	0,7%
IZ.	Hébergement et restauration	+3 266	4,1%	2,7%
JZ.	Information et communication	+947	2,1%	1,0%
KZ.	Activités financières et d'assurance	+218	0,4%	0,0%
LZ.	Activités immobilières	+344	2,1%	1,6%
MNO	Services divers hors intérim *	+8 371	4,6%	2,6%
MN78	Intérim	+1 536	4,0%	6,5%
RU.	Autres activités de services	+762	1,1%	1,1%
Total secteur tertiaire		+19 604	2,4%	1,7%
Ensemble des secteurs d'activité		+19 412	1,7%	0,9%

* Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Source : INSEE estimations trimestrielles d'emploi

2.6. Démographie et santé des entreprises

2.6.1. Créations et défaillances d'entreprises

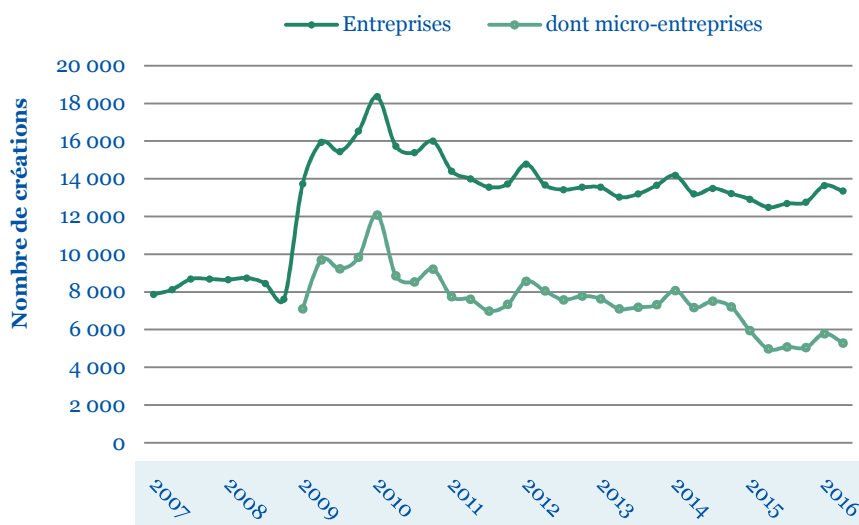
Au deuxième trimestre 2016, 13 350 entreprises se sont créées en Occitanie.

Le nombre de créations repart à la hausse après une année 2015 en demi-teinte. Par rapport au 2ème trimestre 2015, le nombre de créations augmente de près de 7%.

Depuis début 2015, le nombre de créations de micro-entreprises² stagne autour de 5 000 nouvelles structures par trimestre, et sa part dans l'ensemble des créations d'entreprises diminue régulièrement.

2. Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Graph. 7 : Les créations trimestrielles d'entreprises

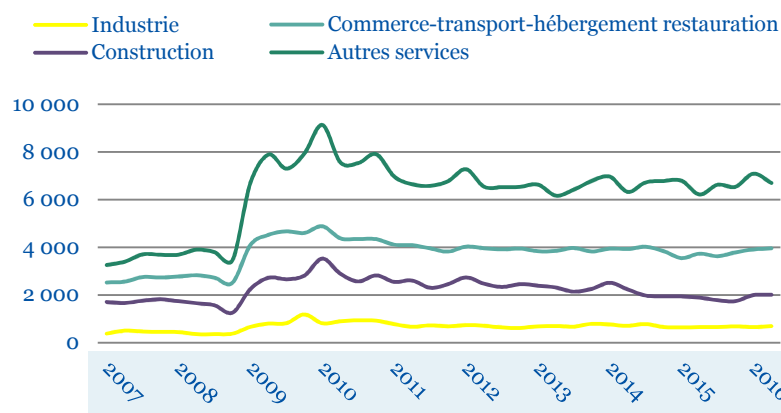


Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le nombre de créations de microentreprises en forte diminution

Tous les secteurs d'activité voient leur nombre de créations d'entreprise augmenter par rapport au même trimestre de l'année précédente : de +5,8% dans le commerce-transport-hébergement-restauration à +7,8% dans les autres services.

Graph. 8: Créations d'entreprises par secteurs du 1er trimestre 2007 au 2ème trimestre 2016

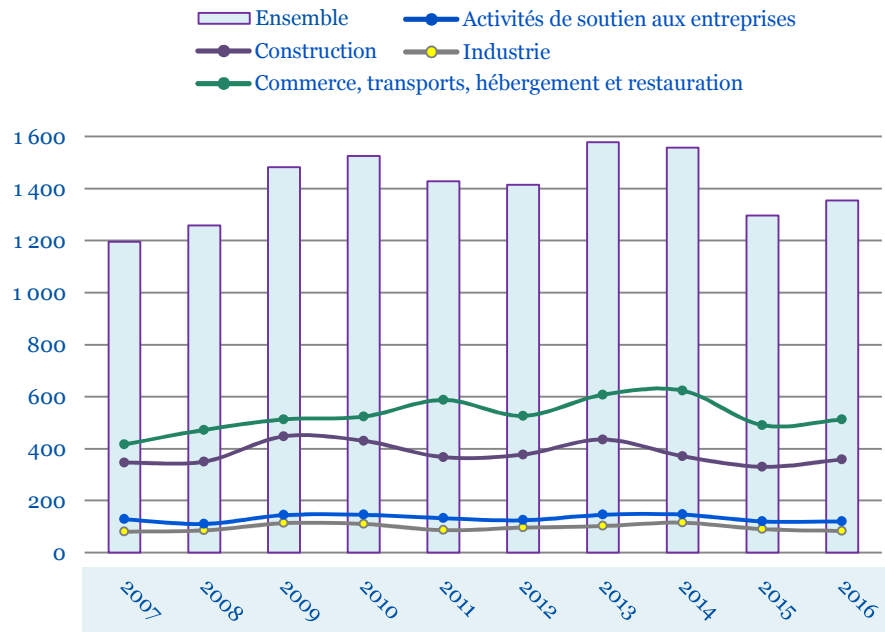


Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le nombre de défaillances d'entreprises au 2ème trimestre 2016 est en hausse par rapport au même trimestre de l'année précédente (+4,5%)

La construction qui représente plus du quart des défaillances voit leur nombre augmenter de 8,5% sur un an, alors qu'il baisse dans l'industrie (-7,8%).

Graph. 9 : Défaillances d'entreprises par secteur aux 2èmes trimestres de 2007 à 2016



Source : Insee, Fiben Banque de France

2.6.2. Restructurations d'entreprises

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Il est facultatif pour les entreprises de moins de 50 salariés licenciant au moins 10 salariés.

Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) regroupe un ensemble de mesures destinées à éviter ou à défaut limiter le nombre des licenciements, et faciliter le reclassements des salariés dont le licenciement n'a pu être évité.

En 2015, le tissu économique régional a été touché par 107 PSE homologués par les Direccte de la région ou hors région.

Sur ces 107 PSE homologués, 29 relèvent de la compétence de la Direccte Occitanie.

241 établissements de la région sont touchés par un PSE, impactant près de 3 600 emplois. C'est sensiblement plus qu'en 2014 (174 établissements et 1900 emplois), une hausse due essentiellement à deux gros PSE, l'un lié à l'activité pharmaceutique et l'autre dans le domaine de la recherche.

Tab. 18 : Les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) impactant l'Occitanie en 2015

	PSE impactant des établissements occitans
Nombre (PSE homologués)	107
Nombre d'établissements touchés en région	241
Effectif de ces établissements	12 616
Nombre d'emplois impactés en région	3 581

Source : SI-Homologation

En 2015, 102 établissements du secteur du commerce sont touchés par un PSE, avec un total de 668 emplois impactés. En terme d'emplois impactés, la recherche – développement scientifique est en deuxième position avec 10 établissements mais plus de 500 emplois touchés.

11 secteurs d'activité cumulent plus de 100 emplois impactés (sur 29).

Tab. 19 : Restructurations par secteur d'activité en 2015

Les 11 principaux secteurs d'activité concernés	Établissements touchés	Emplois impactés
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	102	668
Recherche-développement scientifique	10	504
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	11	342
Activités informatiques et services d'information	7	300
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	15	287
Activités de services administratifs et de soutien	9	270
Transports et entreposage	9	204
Fabrication d'équipements électriques	5	149
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	4	141
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	5	138
Construction	6	110
Total	183	3 113

Source : SI-Homologation

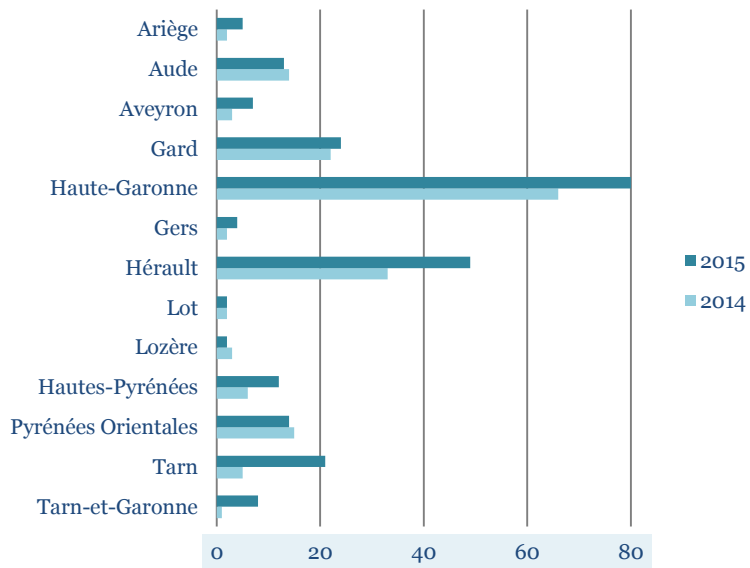
Les deux départements de la Haute-Garonne, et de l'Hérault concentrent plus de la moitié des établissements de la région Occitanie impactés par un PSE avec, respectivement, 80 et 49 établissements touchés. Dans le Tarn, le nombre d'établissements touchés par un PSE homologué en 2015 est de 21, soit 4 fois plus qu'en 2014, une situation liée notamment à l'homologation d'un important PSE dans le domaine de l'industrie pharmaceutique., touchant plusieurs établissements du département.



Les restructurations en Occitanie : près de 1 200 emplois touchés en 2015 dans les secteurs «commerce» et «recherche - développement scientifique»



Graph. 10 : Répartition par département des établissements impactés par un PSE



Source : SI-Homologation

Note : Un seul PSE peut toucher plusieurs départements.

2.6.3 . Le recours à l'activité partielle

L'activité partielle est un outil de prévention des licenciements : il permet aux entreprises confrontées à une conjoncture économique difficile ou des circonstances exceptionnelles (difficultés économiques, sinistre, intempéries...) de réduire ou suspendre temporairement leur activité. Durant cette période, l'employeur verse une indemnisation au salarié placé en position d'activité partielle et l'État garantit à l'employeur une prise en charge partielle de l'indemnisation des heures chômées.

Depuis 2008, le dispositif a été largement utilisé. En 2015, plus de 1,6 million d'heures d'activité réduite ont été consommées par les entreprises de la région. Bien qu'inférieurs de 45% aux volumes records de 2009, les heures chômées progressent pour la 4ème année consécutive (+26% par rapport à 2014).

Tab. 20 : L'activité partielle en 2014 et 2015

	Heures consommées		Evol.
	2014	2015	
Occitanie	1 285 770	1 622 975	26%

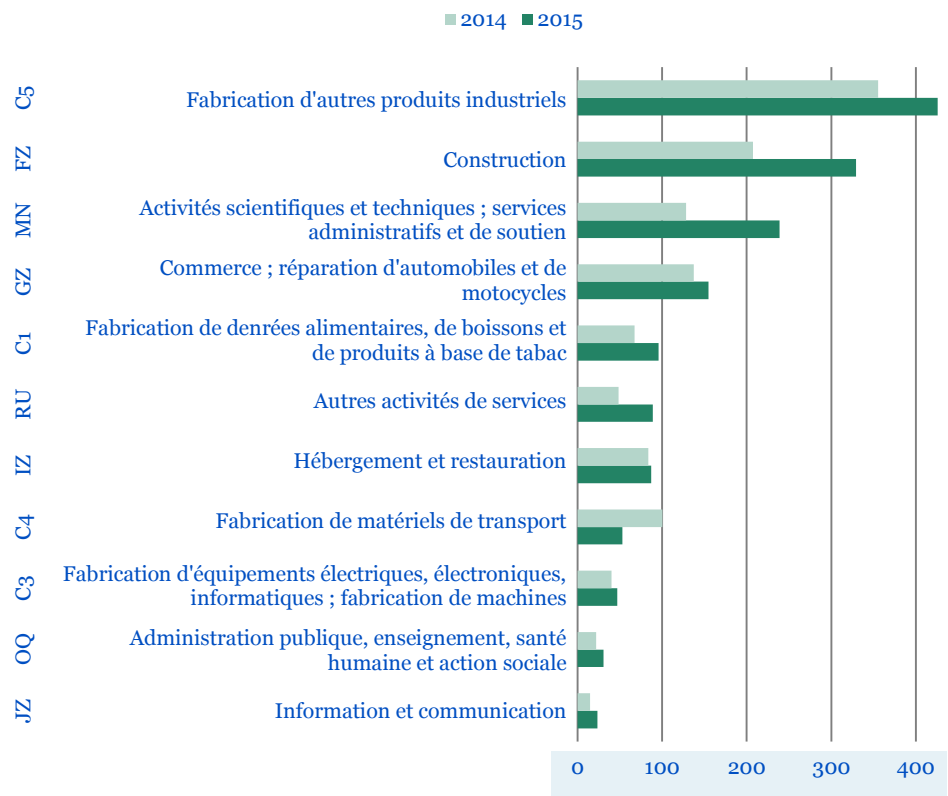
Source : SI activité partielle/ASP

Le secteur industriel est toujours le premier secteur utilisateur en 2015, avec 625 000 heures consommées, soit près de 40% du total consommé .

La construction, et en particulier les travaux de construction spécialisés, a consommé 330 000 heures en 2015, soit 60% de plus qu'en 2014.

Dans les services et le commerce, le volume d'activité partielle utilisée a également affiché des records, notamment le commerce de détail et les activités d'ingénierie et d'études techniques, en relation avec la faiblesse de l'investissement dans la construction et du moindre recours de la filière aéronautique aux bureaux d'étude et de développement. (cf. Escales n°13- juillet 2016- SESE DIRECCTE Occitanie)

Graph. 11 : Heures consommées par secteur (en milliers)



Source : SI activité partielle/ASP

L'activité partielle en début d'année 2016 est marquée par une recrudescence des heures consommées dans le secteur agricole et des industries agroalimentaires, en lien avec la grippe aviaire.

Dans les autres secteurs d'activité, la tendance est à la baisse.

3. Le contexte social

- ▀ Le marché du travail s'améliore doucement pour les jeunes
- ▀ Fin juin 2016, près de 45% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an
- ▀ Une précarité plus marquée en Occitanie qu'en moyenne nationale
- ▀ Une forte mobilisation des dispositifs d'accès à l'emploi : près de 42 000 nouveaux contrats aidés, 21 000 jeunes entrés en apprentissage, plus de 9 000 nouvelles embauches ou maintiens dans l'emploi grâce au contrat de génération, ...

3.1. Le marché du travail

Fin juin 2016, 555 325 personnes à la recherche d'un emploi sont inscrites à Pôle emploi en catégories ABC * dans la région Occitanie. Sur un an, ce nombre augmente de 0,8% (8,3 % sur la même période l'année précédente). L'évolution est plus élevée pour les femmes (+1,2%) que pour les hommes (+0,3%). La situation pour les jeunes s'améliore sensiblement : -3,9% sur un an, par contre les 50 ans et plus sont plus nombreux : +5,6%. La demande d'emploi de longue durée continue à augmenter (+2,4%), mais beaucoup moins que l'année précédente (+11,9%).

Le marché du travail s'améliore doucement pour les jeunes

Tab. 21 : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C* (fin juin 2016 – données CVS)

	Ensemble cat. A,B,C	Hommes	Femmes	moins 25 ans	50 ans et +	DELD > 1 an
Occitanie						
fin juin 2016	555 325	272 411	282 914	76 689	134 465	243 977
var. ann. (%)	0,8	0,3	1,2	-3,9	5,6	2,4
France métropolitaine						
fin juin 2016	5 434 600	2 698 500	2 736 100	772 200	1 288 500	2 429 200
var. ann. (%)	0,9	0,1	1,7	-4,2	5,3	2,3

* Catégories A, B, C : ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (qu'ils aient travaillé ou non au cours du mois)

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Les dernières données disponibles à fin septembre 2016 confortent l'amélioration de la situation pour les jeunes : -3,4% sur un an, ainsi que pour le chômage de longue durée qui diminue sur un an (-0,9%), la dernière baisse annuelle du nombre de chômeurs de longue durée date de fin 2008. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC tous profils confondus est en hausse de +1,0% sur un an.

Tab. 22 : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C* : par département (données CVS)

	Ensemble cat. A,B,C	Hommes	Femmes	moins 25 ans	50 ans et +	DELD > 1 an
Ariège						
fin juin 2016	14 107	6 746	7 361	1 870	3 896	6 197
var. ann. (%)	0,1	-0,4	0,6	-4,0	5,0	-1,3
Aude						
fin juin 2016	36 368	17 408	18 960	5 057	9 720	16 589
var. ann. (%)	-0,5	-1,4	0,4	-4,9	3,2	0,8
Aveyron						
fin juin 2016	17 512	8 194	9 318	2 684	4 516	7 246
var. ann. (%)	3,5	3,1	3,9	2,1	7,7	6,2
Gard						
fin juin 2016	75 860	38 174	37 686	10 205	19 676	34 300
var. ann. (%)	0,5	0,7	0,3	-5,8	6,4	3,9
Haute-Garonne						
fin juin 2016	130 428	61 769	68 659	17 711	27 298	56 847
var. ann. (%)	-0,1	-1,3	0,9	-3,5	4,7	-0,5
Gers						
fin juin 2016	13 291	6 332	6 959	1 811	3 853	5 889
var. ann. (%)	0,8	0,7	1,0	-7,0	6,5	3,4
Hérault						
fin juin 2016	120 701	62 003	58 698	16 414	27 732	52 160
var. ann. (%)	0,9	0,5	1,3	-3,5	5,8	2,9
Lot						
fin juin 2016	12 982	6 176	6 806	1 756	3 821	5 712
var. ann. (%)	2,5	2,5	2,5	-1,8	4,8	2,8
Lozère						
fin juin 2016	4 174	2 034	2 140	663	1 023	1 626
var. ann. (%)	4,0	3,5	4,5	-2,6	7,2	16,1
Hautes-Pyrénées						
fin juin 2016	20 586	9 995	10 591	2 869	5 779	8 884
var. ann. (%)	-1,2	-0,3	-2,0	-7,0	3,7	0,9
Pyrénées-Orientales						
fin juin 2016	51 709	26 416	25 293	6 968	13 221	23 061
var. ann. (%)	3,5	4,1	2,9	-3,2	8,8	7,9
Tarn						
fin juin 2016	32 680	15 602	17 078	4 992	8 259	14 712
var. ann. (%)	-0,2	-1,3	0,8	-6,1	4,0	-1,0
Tarn-et-Garonne						
fin juin 2016	24 927	11 562	13 365	3 689	5 671	10 754
var. ann. (%)	2,3	0,8	3,5	0,4	5,5	4,7

* Catégories A, B, C : ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (qu'ils aient travaillé ou non au cours du mois)

Source : STMT- Pôle Emploi Dares

3.2. Le taux de chômage

Selon l'INSEE, le taux de chômage en Occitanie s'établit à 11,6 % au 2ème trimestre 2016, soit 0,2 point de moins qu'au trimestre précédent.

La région présente le 2ème taux de chômage le plus élevé après les Hauts-de-France (12,0%) et devant la région PACA (11,1%).

Tab. 23 : Taux de chômage des régions au 2ème trimestre

	T1 2016	T2 2016	Évolution trimestrielle en pts
Auvergne-Rhône-Alpes	8,8	8,6	-0,2
Bourgogne-France Comté	9,1	8,9	-0,2
Bretagne	8,8	8,6	-0,2
Centre-Val de Loire	9,6	9,4	-0,2
Corse	10,9	10,5	-0,4
Grand-Est	10	9,8	-0,2
Hauts-de-France	12,3	12	-0,3
Ile de France	8,7	8,5	-0,2
Normandie	10,2	10	-0,2
Nouvelle-Aquitaine	9,6	9,4	-0,2
Occitanie	11,8	11,6	-0,2
Pays de Loire	8,8	8,4	-0,4
Provence Alpes Côte d'Azur	11,4	11,1	-0,3
France métropolitaine	9,9	9,6	-0,3

Source : INSEE Taux de chômage localisés

Sur un trimestre, le
taux de chômage
baisse dans tous les
départements de la
région

Par département, le taux de chômage au 2ème trimestre 2016 varie de 6,3% en Lozère, département français ayant le 2ème plus faible taux de chômage derrière le Cantal, à 15,2% dans les Pyrénées Orientales, département français avec le taux de chômage le plus élevé.

L'évolution trimestrielle est à la baisse dans tous les départements.

Sur un an, la diminution du taux de chômage va de -0,1 point en Lozère à -0,8 point dans le Gard et l'Hérault et même -1,0 point dans l'Aude.

Tab. 24 : Taux de chômage départementaux

	Taux de chômage		Évolution en points	
	T1 2016	T2 2016	Trimestrielle	Annuelle
Ariège	12,2	12	-0,2	-0,5
Aude	13,5	13,2	-0,3	-1,0
Aveyron	7,4	7,2	-0,2	-0,2
Gard	13,6	13,4	-0,2	-0,8
Haute-Garonne	10,3	10	-0,3	-0,6
Gers	8,2	8	-0,2	-0,3
Hérault	13,9	13,6	-0,3	-0,8
Lot	9,1	9	-0,1	-0,3
Lozère	6,4	6,3	-0,1	-0,1
Hautes-Pyrénées	11,3	11,1	-0,2	-0,6
Pyrénées-Orientales	15,4	15,2	-0,2	-0,4
Tarn	10,7	10,4	-0,3	-0,6
Tarn-et-Garonne	11,7	11,3	-0,4	-0,4
Occitanie	11,8	11,6	-0,2	-0,6
France métropolitaine	9,9	9,6	-0,3	-0,5

Source : INSEE Taux de chômage localisés

3.3. L'indemnisation du chômage

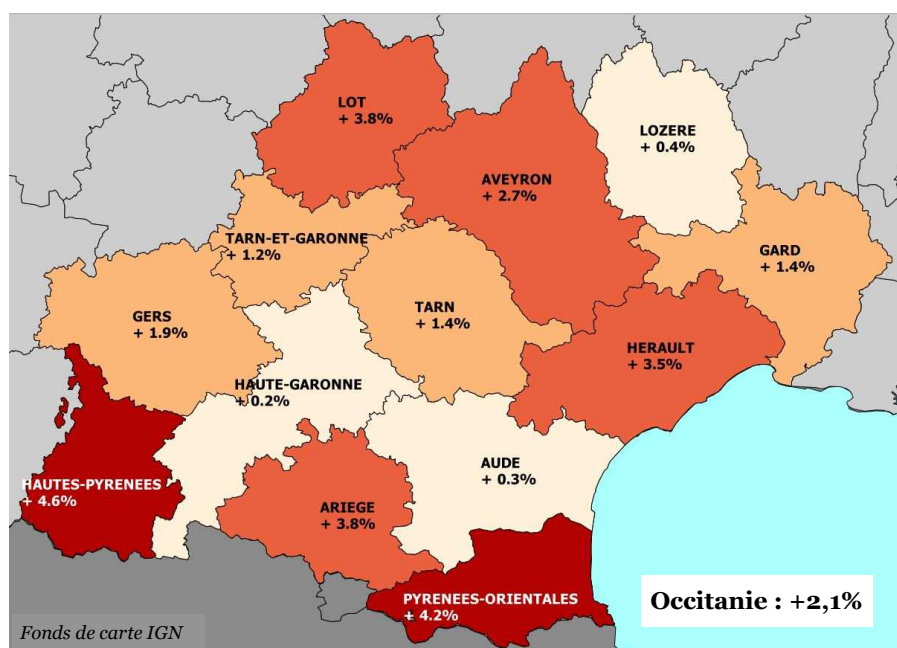
Une forte augmentation des demandeurs d'emploi indemnisés en formation

Tous régimes confondus, avec 306 000 allocataires fin mai 2016, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi augmente de 2,1% par rapport à mai 2015.

Plus de 23 000 demandeurs d'emploi indemnisés, soit 8% des allocataires, sont en formation à la même date, une augmentation sensible de 11,3% sur un an, en lien avec la mise en place en début d'année du plan 500 000 formations supplémentaires au bénéfice des personnes en recherche d'emploi.

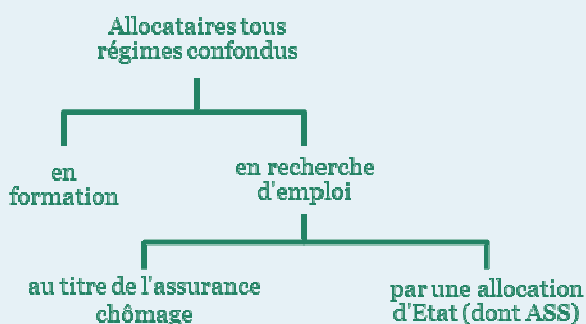
Le nombre d'allocataires en recherche d'emploi indemnisés au titre de l'assurance chômage augmente de 3,1% sur un an.

Evolution annuelle du nombre d'allocataires tous régimes confondus par département (mai 2016)



Source : Pôle Emploi Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

L'indemnisation des demandeurs d'emploi



3.4. Les minima sociaux

En fin d'année 2015, plus de 256 000 personnes sont allocataires du RSA en Occitanie. La proportion de la population couverte par le RSA parmi la population totale est largement supérieure à la moyenne nationale : 9,3% en région et 7,8% en France métropolitaine. La part de la population couverte est très contrastée selon le département : elle va de 4,2 % dans l'Aveyron à 12,5% dans les Pyrénées-Orientales, un taux élevé de précarité est également constaté également dans l'Aude (12,4%) et le Gard (11,8%).

Tab. 25 : Allocataires du RSA par département fin 2015

	RSA socle seul	RSA socle + activité	RSA activité seul	RSA jeunes	Total RSA	part de la population couverte
Ariège	4 863	1 213	1 724	37	7 837	10,1%
Aude	14 166	3 068	4 428	83	21 745	12,4%
Aveyron	3 167	978	1 500	25	5 670	4,2%
Gard	26 791	4 827	8 880	141	40 639	11,8%
Haute-Garonne	31 050	7 174	12 800	183	51 207	7,9%
Gers	2 931	937	1 442	17	5 327	5,8%
Hérault	34 659	8 140	13 630	166	56 595	10,6%
Lot	2 715	959	1 518	18	5 210	6,0%
Lozère	904	310	566	12	1 792	4,6%
Hautes-Pyrénées	4 430	1 138	2 076	27	7 671	7,0%
Pyrénées-Orientales	18 855	3 009	6 427	80	28 371	12,5%
Tarn	8 601	1 978	3 606	71	14 256	8,1%
Tarn-et-Garonne	5 634	1 307	2 799	44	9 784	8,9%
Occitanie	158 766	35 038	61 396	904	256 104	9,3%
France métro.	1 441 500	290 900	585 800	7 500	2 325 700	7,8%

Source : CNAF, MSA

Fin 2015, l'allocation aux adultes handicapés est versée à près de 114 000 personnes en Occitanie. Le nombre de bénéficiaires augmente de 2,6% sur un an, sensiblement plus qu'en France métropolitaine (+2,0%).

Tab. 26 : Allocataires de l'AAH par département au 31 décembre

	2014	2015	Évolution
Ariège	3 093	3 167	2,4%
Aude	7 756	7 913	2,0%
Aveyron	5 642	5 655	0,2%
Gard	12 173	12 631	3,8%
Haute-Garonne	20 157	21 047	4,4%
Gers	4 084	4 134	1,2%
Hérault	22 381	23 164	3,5%
Lot	3 646	3 723	2,1%
Lozère	2 578	2 583	0,2%
Hautes-Pyrénées	5 630	5 927	5,3%
Pyrénées-Orientales	10 693	10 617	-0,7%
Tarn	7 638	7 823	2,4%
Tarn-et-Garonne	5 536	5 559	0,4%
Occitanie	111 007	113 943	2,6%
France métro	1 006 900	1 027 100	2,0%

Source : CNAF, MSA

Une précarité
marquée dans la
région,
notamment dans
les départements
côtiers

Attribuée aux demandeurs d'emploi en fin de droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) ou à la rémunération de fin de formation (RFF), l'allocation de solidarité spécifique est versée à plus de 48 000 personnes en Occitanie au 31 décembre 2014. Le nombre d'allocataires est en progression de 4,6%, une hausse nettement moins marquée que l'année précédente (plus de 13%). L'évolution est même à la baisse dans plusieurs départements de la région.

Tab. 27 : Allocataires de l'ASS par département au 31 décembre

	2013	2014	Évolution
Ariège	1 262	1 390	10,1%
Aude	4 123	4 190	1,6%
Aveyron	1 438	1 350	-6,1%
Gard	6 718	7 120	6,0%
Haute-Garonne	7 030	7 860	11,8%
Gers	1 096	1 140	4,0%
Hérault	11 047	11 460	3,7%
Lot	1 368	1 340	-2,0%
Lozère	357	330	-7,6%
Hautes-Pyrénées	2 097	2 030	-3,2%
Pyrénées-Orientales	4 712	5 020	6,5%
Tarn	3 042	3 170	4,2%
Tarn-et-Garonne	1 785	1 810	1,4%
Occitanie	46 074	48 210	4,6%
France métro	417 300	435 800	4,4%

Source : Pôle Emploi - Fichier national

3.5. 105 quartiers éligibles à la politique de la ville (QPV)

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville qui définit les quartiers éligibles à partir d'un critère de pauvreté monétaire (concentration sur un territoire d'une taille minimale de 1 000 habitants de populations ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian).

105 quartiers prioritaires (QPV) sont identifiés en Occitanie, répartis dans 12 des 13 départements de la région (pas de QPV en Lozère) et représentant plus de 366 000 habitants, soit un peu moins de 7% de la population habitant en QPV en France.

3.6. Une nécessaire mobilisation des mesures d'accès et de maintien dans l'emploi

3.6.1. Contrats uniques d'insertion

Le contrat unique d'insertion (CAE- Contrat d'accompagnement dans l'emploi- dans le secteur non marchand et CIE-Contrat initiative emploi- dans le secteur marchand) est un contrat aidé qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

L'emploi d'avenir est un contrat aidé qui constitue une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifiés. Il a pour objectif de proposer des solutions d'emploi, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable.

Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir sont pilotés par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année par région les crédits alloués, les publics ciblés, ainsi que les objectifs d'embauches. En fonction de leurs caractéristiques socio-économiques, les régions peuvent cibler des publics particulièrement fragiles et/ou très éloignés de l'emploi.

35 000 recrutements en contrats uniques d'insertion (CUI) en 2015.

Les recrutements en CUI sont en hausse par rapport à 2014, particulièrement dans le secteur marchand (CIE) : la part du non-marchand (CAE) passe de 86% en 2014 à 73% en 2015. L'enveloppe annuelle allouée aux deux ex-régions LR et MP pour les embauches en CIE est largement dépassée : 9 540 entrées pour une prévision de près de 8 400 contrats.

Les femmes sont toujours surreprésentées dans le secteur non marchand : elles occupent près des 3/4 des contrats signés. La part des seniors dans les CUI a tendance à augmenter dans le secteur marchand et à diminuer dans le secteur non marchand au profit des tranches d'âge intermédiaires.

Tab. 28 : Nombre d'entrées en CUI enregistrés en Occitanie en 2015 (contrats initiaux et renouvellements)

	Secteur non marchand : CAE		Secteur marchand : CIE	
	entrées	employeurs signataires	entrées	employeurs signataires
Nombre de contrats	25 348	11 656	9 541	7 767

Source : ASP – traitement DARES

Tab. 29 : Profil des bénéficiaires entrés en CUI en 2015

	Secteur non marchand : CAE	Secteur marchand : CIE
Part des hommes	26%	54%
Part des travailleurs handicapés	16%	10%
Âge		
25 ans ou moins	17%	20%
26 à 35 ans	24%	26%
36 à 50 ans	33%	30%
plus de 50 ans	27%	23%
Niveau de formation :		
Pas de formation ou inférieure à 1 an	10%	11%
Niveau CAP, BEP	9%	11%
Diplôme obtenu CAP, BEP	21%	27%
Niveau BAC	30%	26%
Niveau > Bac +2 (BTS, DUT, licence...)	31%	25%

Source : ASP – traitement DARES

Près de 42 000
nouveaux
contrats
aidés en 2015

Au 31 décembre 2015, 22 260 personnes étaient en CAE, un nombre qui augmente de 10,9% sur un an. A la même date, plus de 6 500 personnes bénéficiaient d'un CIE, soit le double du nombre de bénéficiaires recensés fin 2014.

**Tab. 30 : Les CAE par département :
entrées en 2015 et contrats en cours au 31/12/2015**

	Entrées	Employeurs signataires	Présents en fin d'année	Évolution annuelle
Ariège	890	435	757	15,6%
Aude	1 633	863	1 450	13,1%
Aveyron	951	523	835	0,2%
Gard	3 505	1 478	3 117	11,4%
Haute-Garonne	4 510	1 797	3 991	15,0%
Gers	634	348	578	8,0%
Hérault	5 589	2 687	5 009	10,4%
Lot	978	428	734	9,6%
Lozère	416	264	342	4,3%
Hautes-Pyrénées	1 014	614	921	12,9%
Pyrénées-Orientales	2 245	876	1 931	11,8%
Tarn	1 621	812	1 396	10,3%
Tarn et Garonne	1 362	531	1 195	4,4%
Occitanie	25 348		22 256	10,9%

Source : ASP – traitement DARES

**Tab. 31 : Les CIE par département :
entrées en 2015 et contrats en cours au 31/12/2015**

	Entrées	Employeurs signataires	Présents en fin d'année	Évolution annuelle
Ariège	274	234	210	69,4%
Aude	742	613	475	109,3%
Aveyron	348	306	216	52,1%
Gard	1 011	851	646	108,4%
Haute-Garonne	2 008	1 515	1 491	151,9%
Gers	277	230	203	81,3%
Hérault	2 106	1 722	1 367	94,2%
Lot	291	250	211	85,1%
Lozère	132	107	80	95,1%
Hautes-Pyrénées	403	354	307	64,2%
Pyrénées-Orientales	743	606	491	97,2%
Tarn	776	629	545	82,3%
Tarn et Garonne	430	350	305	63,1%
Occitanie	9 541		6 547	99,1%

Source : ASP – traitement DARES

L'assistance auprès des enfants reste le métier le plus fréquemment occupé par les nouveaux bénéficiaires d'un CAE en 2015 (18,6% des contrats signés), alors que dans le secteur marchand, la répartition par métiers est plus homogène, le personnel polyvalent en restauration, le métier le plus couramment exercé par un bénéficiaire de CIE, ne représente que 5,4% de la totalité des CIE signés en 2015.

Tab. 32 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires, en nombre et % par rapport au total des CAE (secteur non marchand) en 2015

Métier	Bénéficiaires en 2015	Répartition
Assistance auprès d'enfants	4 723	18,6%
Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement	2 204	8,7%
Secrétariat	2 040	8,0%
Nettoyage de locaux	1 802	7,1%
Maintenance des bâtiments et des locaux	1 635	6,4%
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	1 472	5,8%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	1 444	5,7%
Opérations administratives	1 037	4,1%
Accueil et renseignements	656	2,6%
Animation d'activités culturelles ou ludiques	632	2,5%

Source : ASP – traitement DARES

Tab. 33 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires, en nombre et % par rapport au total des CIE (secteur marchand) en 2015

Métier	Bénéficiaires en 2015	Répartition
Personnel polyvalent en restauration	400	5,4%
Secrétariat	344	4,0%
Vente en alimentation	286	3,5%
Mise en rayon libre-service	239	3,5%
Personnel de cuisine	190	3,4%
Service en restauration	175	3,2%
Assistanat commercial	168	2,6%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	159	2,5%
Vente en habillement et accessoires de la personne	157	2,2%
Mécanique automobile	119	2,0%

Source : ASP – traitement DARES

En 2015, les associations sont toujours les principaux employeurs de CAE (40% des contrats), suivis des établissements publics d'enseignement (27%) et des communes (18%). Mais si le nombre de contrats conclus dans les établissements et les communes augmente respectivement de 11% et de 8% sur un an, les associations voient leur volume d'embauches en CAE diminuer de près de 20%.

6 400 emplois d'Avenir (EAv) enregistrés en 2015, 900 de moins que l'année précédente

Alors que les entrées en emplois d'avenir baissent de 12% par rapport à 2014, la part du secteur marchand passe de 28% à 33%.

L'Hérault reste le département dans lequel ont été signés le plus d'emplois d'avenir, mais leur nombre baisse de 21,6% sur un an.

Les entrées en emplois d'avenir concernent autant les femmes que les hommes. Néanmoins, les recrutements sont davantage masculins dans le secteur marchand : deux tiers des bénéficiaires d'emploi d'avenir des secteurs marchands sont des hommes. A l'inverse, dans les secteurs non marchands, les femmes représentent plus de la moitié des bénéficiaires.

**Tab. 34 : Entrées en emploi d'avenir en 2014
(contrats initiaux et renouvellements)**

	Entrées	Employeurs signataires
Nombre de contrats enregistrés en Occitanie	6 405	4 809
Part du secteur marchand	33%	
Part des hommes	51%	
Part des travailleurs handicapés	3%	

Source : ASP – traitement DARES

Au 31 décembre 2015, 9 270 jeunes étaient en emploi d'avenir dans le secteur non marchand et 3 170 dans le secteur marchand.

**Tab. 35 : Les Eav par département :
entrées en 2015 et contrats en cours au 31/12/2015**

	Entrées	employeurs signataires	Eav non marchands		Eav marchands	
			Présents en fin d'année	évolution annuelle	Présents en fin d'année	évolution annuelle
Ariège	187	170	357	9,5%	130	88,4%
Aude	400	327	600	3,4%	240	27,7%
Aveyron	277	241	487	14,9%	184	47,2%
Gard	838	638	1 087	4,2%	325	45,7%
Haute-Garonne	1 042	707	1 805	5,1%	374	43,8%
Gers	183	164	289	16,1%	118	73,5%
Hérault	1 226	896	1 395	-2,9%	796	33,1%
Lot	348	258	434	28,8%	146	80,2%
Lozère	140	117	256	11,3%	37	32,1%
Hauts-Pyrénées	394	270	497	5,3%	151	41,1%
Pyrénées-Orientales	625	426	969	6,1%	256	35,4%
Tarn	432	364	658	6,8%	273	47,6%
Tarn et Garonne	313	231	435	26,8%	137	71,3%
Occitanie	6 405		9 269	6,7%	3 167	43,9%

Source : ASP – traitement DARES

Comme pour les CAE, les associations sont les principaux employeurs dans le secteur non marchand (43%). Le nombre d'emplois d'avenir enregistrés par les communes, deuxième employeur (23% des contrats en 2015) continue de diminuer (-20%).

Parmi les principaux métiers exercés par les bénéficiaires d'un emploi d'avenir dans le secteur non marchand, sont exercés par plus d'un bénéficiaire sur cinq : Animation de loisirs auprès d'enfants et d'adolescents et personnel polyvalent des services hospitaliers.

Dans le secteur marchand, comme pour les CIE, le premier métier occupé est celui de personnel polyvalent en restauration.

Tab. 36 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires d'un Eav dans le secteur non marchand en 2015

	Total	Répartition
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	510	11,9%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	475	11,1%
Assistance auprès d'enfants	369	8,6%
Maintenance des bâtiments et des locaux	299	7,0%
Éducation en activités sportives	222	5,2%
Nettoyage de locaux	212	4,9%
Nettoyage des espaces urbains	176	4,1%
Entretien des espaces verts	173	4,0%
Assistance auprès d'adultes	141	3,3%
Animation d'activités culturelles ou ludiques	123	2,9%

Source : ASP – traitement DARES

Tab. 37 : Les 10 principaux métiers exercés par les bénéficiaires d'un Eav dans le secteur marchand en 2015

	Total	Répartition
Personnel polyvalent en restauration	174	8,2%
Personnel de cuisine	120	5,7%
Service en restauration	117	5,5%
Mise en rayon libre-service	100	4,7%
Maçonnerie	85	4,0%
Vente en alimentation	70	3,3%
Mécanique automobile	66	3,1%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	52	2,5%
Boulangerie - viennoiserie	48	2,3%
Vente en habillement et accessoires de la personne	45	2,1%

Source : ASP – traitement DARES

3.6.2. Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé des jeunes

La Garantie Jeunes est un dispositif mis en place fin 2013, qui octroie une allocation aux 18-26 ans en situation de grande précarité dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation porté par les missions locales.

Dans la région Occitanie, 7 425 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes depuis le démarrage du dispositif jusqu'à fin septembre 2016, soit 9,4% des bénéficiaires en France entière. Un peu plus de la moitié sont des femmes et 4 sur 5 sont de niveaux V, Vbis, ou VI.

3.6.3. Contrat de génération : l'embauche d'un jeune et le maintien d'un senior en activité

Créé en 2013, le contrat de génération concerne toutes les entreprises, mais permet aux entreprises de moins de 300 salariés de bénéficier d'une aide financière lorsqu'elles embauchent en CDI un jeune de moins de 26 ans et maintiennent en emploi ou recrutent un senior.

Le dispositif n'a pas rencontré le succès escompté : depuis plus de 3 ans (mars 2013), 5 660 demandes d'aide ont été enregistrées et 4 630 ont été acceptées soit l'embauche de 4 630 jeunes, majoritairement des jeunes hommes et des jeunes plutôt diplômés, et au recrutement ou au maintien dans l'emploi de 4 630 seniors dans les entreprises de la région.

3.6.4. Contrats en alternance

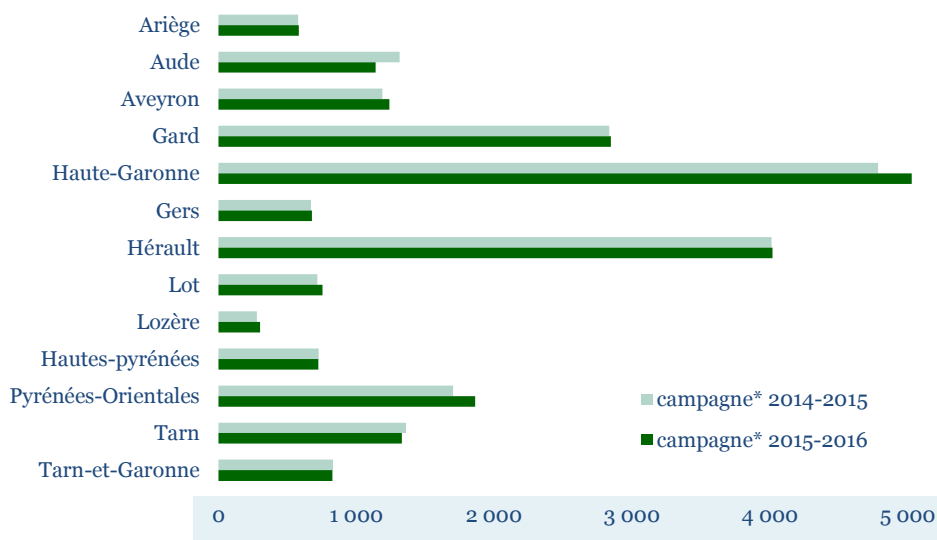
Avertissement : en raison d'un problème dans la saisie des données vers le serveur national, les données des contrats de professionnalisation ne sont pas diffusables.

Durant la campagne 2015-2016, les chambres consulaires ont enregistré 21 338 contrats d'apprentissage dans la région Occitanie, en hausse de 1,6% par rapport à la campagne précédente.

Le nombre d'entrées en apprentissage diminue dans deux départements : l'Aude et le Tarn. Plus de 2 contrats sur 5 sont signés en Haute-Garonne (+5,1% sur un an) ou dans l'Hérault (stable).

21 340 jeunes sont entrés en apprentissage pendant la campagne 2015-2016

Graph. 12 : Les entrées en apprentissage



Source : DARES -ARIANE

3.6.5. L'aide à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises

A partir du 18 janvier et jusqu'au 31 décembre 2016, les embauches réalisées par les entreprises de moins de 250 salariés peuvent s'accompagner d'une prime trimestrielle de 500 € durant les 2 premières années du contrat, soit 4 000 € au total.

Fin septembre 2016, 85 300 demandes d'embauche de la part de PME de la région ont été enregistrées et près de 61 000 ont été validées.

Les embauches réalisées depuis le début de la mesure sont pour 61% des CDI, et la durée moyenne du travail est de 31 heures. 41% des personnes embauchées ont entre 26 et 44 ans et 34% moins de 26 ans. Les secteurs d'activité ayant le plus embauché dans ce cadre sont les restaurants et services de restauration mobile (16%) suivis des hôtels et hébergement similaire (5%) et des magasins de commerce de détail non spécialisés (4%).

Aide à l'Embauche PME : 85 300 demandes depuis janvier 2016

4. RELATIONS PROFESSIONNELLES

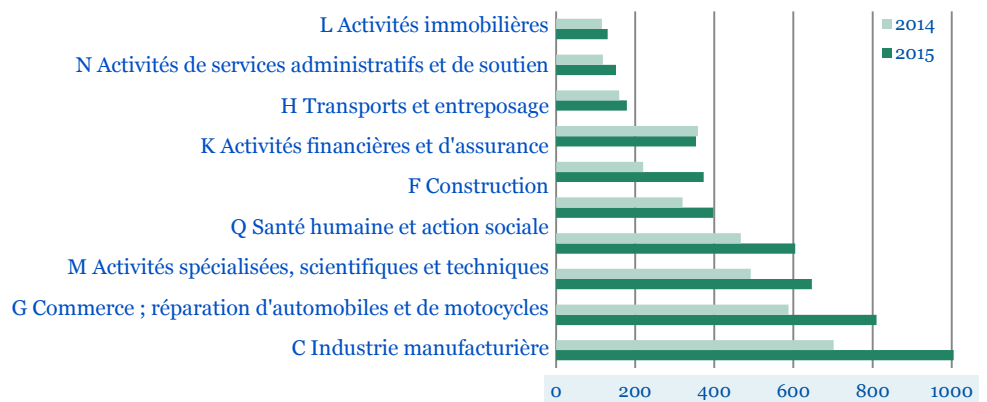
4.1. Négociation collective

En 2015, le dialogue social, sous la forme de la négociation collective d'entreprise, a donné lieu à la transmission de 5 150 textes aux services des 13 Unités Départementales de la DIRECCTE Occitanie (accords d'entreprise, avenants, adhésions à des accords existants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accord, décisions unilatérales ou plans d'actions lorsque leur dépôt est obligatoire...). Ce nombre est quasiment stable par rapport à l'année 2014 (5 120 dossiers transmis).

Cette stabilité de la négociation collective cache des variations en fonction des thèmes du dialogue social : les textes relatifs à l'égalité professionnelle augmentent de 46% sur un an. Ce thème fait partie des négociations administrées pour lesquelles le défaut de négociation est sanctionnable. Sur le thème de l'épargne salariale, sont en augmentation les textes relatifs à l'intéressement (+3,7%) et aux plans d'épargne (+4,5%) et en diminution de près de 10% les textes relatifs à la participation.

L'industrie manufacturière est le secteur qui concentre le plus de textes issus de la négociation collective, suivi du Commerce, de la Santé humaine et action sociale et des Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces 4 secteurs connaissent une augmentation du nombre de textes déposés très marquée sur un an.

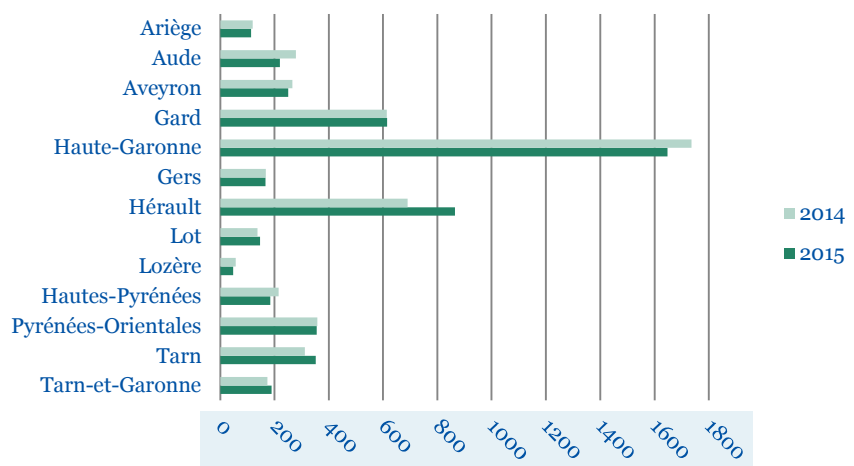
Graph. 13 : La négociation collective par secteur d'activité en 2014 et 2015



Source : SI-DACCORD, Cube décisionnel

Dans les départements d'Occitanie, la Haute-Garonne et l'Hérault concentrent près de la moitié de l'ensemble des textes issus de la négociation collective d'entreprises.

Graph. 14 : Activité de la négociation collective par département



Source : SI-DACCORD, Cube décisionnel

4.2. L'audience des organisations syndicales

La représentativité des organisations syndicales en Occitanie :

La loi du 20 août 2008 définit les critères de la représentativité des organisations syndicales à partir de 7 critères dont celui de l'audience syndicale calculée à partir des résultats des élections professionnelles organisées entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2012, des élections de décembre 2012 dans les TPE (Très Petites Entreprises), des élections dans les chambres d'agriculture de janvier 2013 pour les activités agricoles.

La première mesure de l'audience des organisations syndicales en Occitanie aura lieu en 2017, les élections dans les TPE se tiendront du 28 novembre au 12 décembre 2016.

Les scores réalisés par les organisations syndicales au niveau régional donnent la mesure de l'audience des organisations syndicales de salariés sans pour autant constituer une mesure de la représentativité syndicale au niveau régional qui n'est pas expressément prévue par la loi.

L'audience syndicale en Occitanie peut être prise en compte à partir des résultats obtenus par les organisations syndicales en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Tab. 38 : Audience des organisations syndicales en Occitanie-2012

Midi-Pyrénées (73)			Languedoc-Roussillon (91)		
Libellé OS	SVE	Score	Libellé OS	SVE	Score
CGT	60 720	29,9%	CGT	43 175	34,9%
CFDT	43 837	21,6%	CFDT	25 196	20,4%
CGT-FO	42 118	20,8%	CGT-FO	22 949	18,6%
CFE-CGC	17 385	8,6%	CFE-CGC	8 408	6,8%
CFTC	15 311	7,5%	CFTC	8 245	6,7%
SOLIDAIRES	10 304	5,1%	UNSA	6 315	5,1%
UNSA	5 292	2,6%	SOLIDAIRES	3 964	3,2%
Autres OS	7 980	3,9%	Autres OS	5 340	4,3%
Total SVE	202 947	100,0%	Total SVE	123 591	100,0%

Source : DGT

Si le syndicat CGT apparaît en tête des suffrages valablement exprimés dans les deux régions, son audience est plus marquée en Languedoc-Roussillon. La CFDT arrive en deuxième position dans les deux régions. En Midi-Pyrénées, la CGT-FO et la CFE-CGC connaissent une audience supérieure à celle de Languedoc-Roussillon.

L'audience du syndicat SOLIDAIRES devance celle de l'UNSA en Midi-Pyrénées mais inversement l'UNSA devance SOLIDAIRES en Languedoc-Roussillon.

L'audience syndicale peut être mise en regard de l'activité de négociation en entreprise.

Tab. 39 : Les signataires de la négociation collective en Occitanie

Midi-Pyrénées (73)		Languedoc-Roussillon (91)	
Libellé OS	% dossiers signés	Libellé OS	% dossiers signés
CFDT	24%	CFDT	27%
CGT	23%	CGT	23%
CGT-FO	22%	CGT-FO	19%
CFE-CGC	16%	CFE-CGC	16%
CFTC	8%	CFTC	7%
UNSA	3%	Autres OS	3%
SOLIDAIRES	2%	UNSA	3%
Autres OS	1%	SOLIDAIRES	2%

Note de lecture : parmi les signatures syndicales des textes déposés en 2015, 27% émanent de la CFDT en ex Languedoc Roussillon

Source : SI-DACCORD, Cube décisionnel

Si la CFDT arrive en tête des syndicats signataires, l'organisation est suivie de près par la CGT, 1er syndicat par l'audience.

5. LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

5.1 Accidents du travail

Plus de 54 300 accidents du travail en 2014

En 2014, plus de 54 300 accidents du travail avec arrêt se sont produits en Occitanie, près de 3 000 d'entre eux ont occasionné une invalidité permanente et 60 se sont révélés mortels.

Le nombre d'accidents du travail augmente sur un an de 2,6%, une hausse sensible après la baisse observée en 2013 (-3,6%). Mais leur gravité diminue, le nombre d'accidents du travail ayant entraîné une incapacité permanente baisse de 1,6% sur un an.

L'indice de fréquence (nombre d'accidents pour 1 000 salariés) s'élève, en 2014, à 39,4 pour la région, soit 1 point de plus qu'en 2013 et 5,4 points de plus que l'indice observé au niveau national.

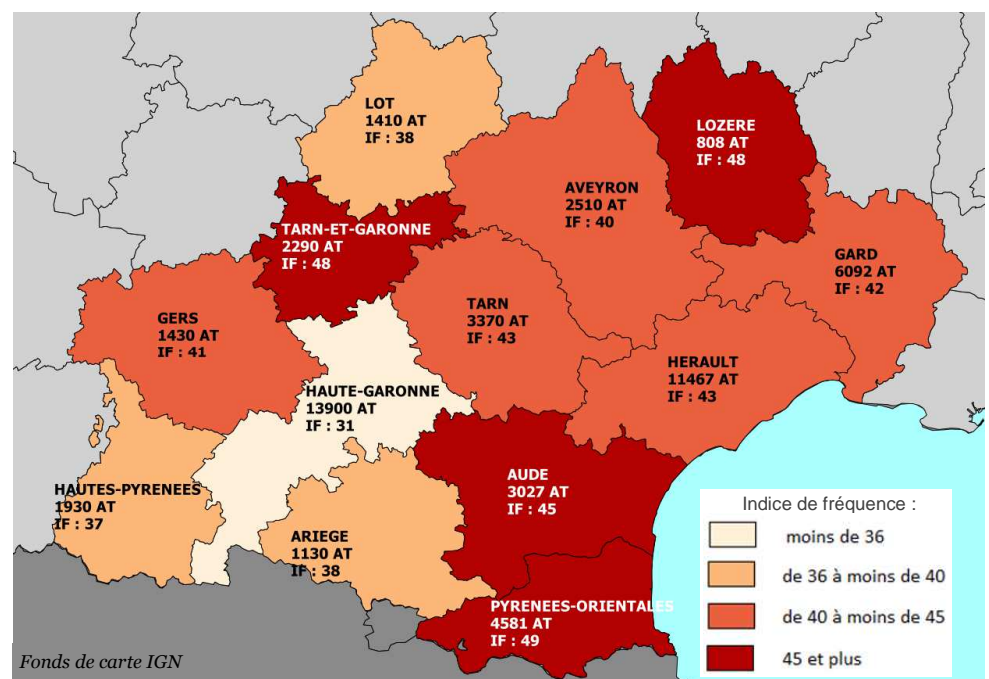
Tab. 40 : Accidents du travail en 2014 et évolution

	Occitanie		France	
	2014	Evolution sur un an	2014	Evolution sur un an
Nombre d'établissements	206 699	0,3%	2 111 386	-6,8%
Nombre de salariés	1 377 456	-0,1%	18 275 000	-0,2%
AT avec arrêt	54 309	2,6%	621 111	0,5%
AT avec IP	2 940	-1,6%	36 895	-5,6%
AT mortels	60	-11,8%	530	-3,0%
Indice de Fréquence	39,4	1,0 point	34,0	0,7 point

Source : CARSAT LR et MP

L'indice de fréquence par département varie de 31 dans la Haute-Garonne à 49 dans les Pyrénées-Orientales. Cette grande variabilité entre les départements de la région est très liée à la typologie des activités économiques locales. En effet, l'indice de fréquence est deux fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des activités dans le secteur de la construction et particulièrement bas dans les activités financières, informatiques administratives et éducatives.

Répartition du nombre d'accidents du travail (AT) et indices de fréquence (IF) par département (2014)



Source : CARSAT LR et MP Conception : SESE DIRECCTE Occitanie

5.2. Les maladies professionnelles

En 2014, 2 441 maladies professionnelles sont recensées par les CARSAT sur la région Occitanie. Près de 9 maladies professionnelles sur 10 concernent des troubles musculo-squelettiques et tout particulièrement des affections péri-articulaires.

Les maladies professionnelles déclarées sont en augmentation

Tab. 41 : Répartition des maladies professionnelles en 2014

		Occitanie	France
Répartition	Maladies professionnelles (nombre)	2 441	51 631
	Affections péri-articulaires	80%	80%
	Lombalgies (port de charges)	7%	6%
	Autres	5%	4%
	Amiante	3%	7%
	Surdité	2%	2%
	Dermites, eczéma, asthmes	2%	1%
	Lombalgies (vibrations)	1%	1%

Source : CARSAT LR et MP-CNAMTS

Après une baisse régulière entre 2011 et 2013, le nombre de maladies professionnelles déclarées repart à la hausse (+5,4%) en 2014.

Les troubles musculosquelettiques (TMS), qui représentent 88% des maladies déclarées, contribuent mécaniquement à l'évolution globale du nombre de maladies professionnelles : la diminution de l'activité économique constatée en 2012 et 2013 avait en effet entraîné une baisse du nombre de maladies professionnelles déclarées.

Graph. 15 : Les maladies professionnelles indemnisées depuis 2009 en Occitanie



Source : CARSAT LR et MP

6. CONSOMMATION

6.1. Le baromètre des réclamations

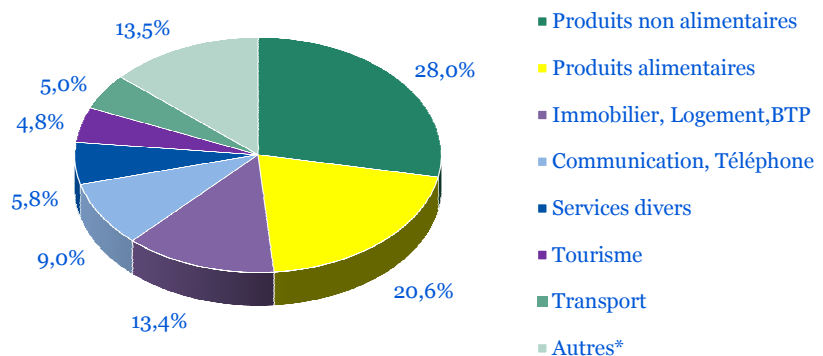
Le baromètre des réclamations est une base de données de la DGCCRF qui recense les réclamations et les demandes d'informations des consommateurs, particuliers ou entreprises. Ces informations permettent de mieux appréhender les pratiques en cause et la conflictualité des secteurs et d'orienter l'action des services de l'Etat en matière de défense des consommateurs.

En 2015, plus de 7 800 réclamations ou demandes d'informations ont été recensées en Occitanie par les DDPP (directions départementales de la protection des populations) ou DDCSPP (directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations) et le pôle C de la DIRECCTE Occitanie, soit une baisse de 9% par rapport à 2014.

Près de 30% des réclamations concerne la vente de produits non alimentaires (principalement habillement, électro-ménager, mobiliers) et 21% les produits alimentaires.

Le 3ème secteur ciblé par les réclamations des consommateurs est celui de l'immobilier, logement et BTP, avec des réclamations concentrées sur les services d'installation, d'entretien et de réparation.

Graph. 16 : Les réclamations des consommateurs par secteur en 2015



*Services divers : Banques et finance, eau, énergie, assurance, culture et loisirs...

Source : DGCCRF – baromètre des réclamations

6.2. Les signes de qualité en Occitanie (hors agriculture biologique)

L'Occitanie se situe parmi les toutes premières régions européennes par le nombre et la diversité des produits bénéficiant d'un signe d'identification de la qualité et de l'origine. Avec 94 AOP (Appellation d'Origine Protégée), 61 IGP (Indication Géographique Protégée) et 27 « label rouge » (source IRQUALIM), ce sont tous les secteurs agroalimentaires qui se trouvent concernés : viticulture, viandes, fruits et légumes (AOP oignon doux des Cévennes, IGP ail rose de Lautrec, IGP riz de Camargue,...) volailles et palmipèdes gras, fromages (AOP Roquefort, AOP Pélardon, IGP Tomme des Pyrénées...), charcuteries, produits de la mer (IGP Anchois de Collioure), huiles, miel.

Les signes de qualité sont surtout présents dans le domaine viticole : en 2015, près de 90% des surfaces en vignes produisent un vin AOP ou IGP. La région abrite dans ce secteur 51 AOP et 34 IGP (Source : INAO).

Ces signes de qualité dans les secteurs agroalimentaires représentent un patrimoine exceptionnel pour la région. Leur reconnaissance, leur préservation et leur développement constituent l'une des priorités des services de l'Etat, en soutien aux démarches professionnelles. En 2015, dans la région Occitanie, les enquêteurs des directions départementales chargées de la Protection des Populations [DD(CS)PP] et de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE Pôle C) ont effectué près de 500 contrôles portant sur ces signes de qualité, dont plus du quart a nécessité une action de suivi.

Retrouvez toute l'actualité de la Direccte Occitanie sur : <http://occitanie.direccte.gouv.fr//>



Direccte OCCITANIE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie

Informations générales | Entreprises, emploi, économie | Travail et relations sociales | Concurrence et consommation | Etudes et statistiques

Pour en savoir plus, les publications du Service Etudes Statistiques Evaluation sur le site Internet de la Direccte :



Une publication thématique trimestrielle

Les derniers numéros parus :

- Escales n°12 : Les seniors de 60 ans et plus en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (avril 2016)
- Escales n°13 : En 2015, une nouvelle progression de l'activité partielle (juillet 2016)
- Escales n°14 : L'intérim en 2015 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (septembre 2016)

Prochaine parution : Les sortants des contrats aidés (décembre 2016)

Les chiffres-clés de la Direccte

- Une publication annuelle qui propose des données relatives à de nombreux domaines d'intervention de la Direccte, aux niveaux régional et départemental

Prochaine parution : printemps 2017



LES CHIFFRES CLÉS
DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Et aussi :

- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi : une publication mensuelle en partenariat avec Pôle Emploi
- La note de conjoncture trimestrielle de la Direccte
- Le baromètre trimestriel jeunes et seniors dans la demande d'emploi
- Le taux de chômage trimestriel—Région/Départements/Zones d'emploi

L'Occitanie et les autres régions de France :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/la-conjoncture-regionale/>

Directeur de publication : Christophe Lerouge

Réalisation : Service études statistiques évaluation

Rédaction : Véronique Salabert avec les contributions de Dominique Fiche et Benjamin Potier - Mise en page : Myrtille Guiguet

DIRECCTE Occitanie : 5, esplanade Compans-Caffarelli – BP 98016 – 31080 Toulouse cedex 6